



**Skilled
Trades**
Ontario

**Métiers
spécialisés**
Ontario

Registre
de la norme de formation
par l'apprentissage

Technicien de petits moteurs

435A

2004

Norme de formation par l'apprentissage

La norme de formation par l'apprentissage (ou, ci-après, le « registre ») est un document remis aux apprentis qui signent un contrat d'apprentissage enregistré dans la province de l'Ontario à titre de rapport officiel de formation. Elle doit être utilisée par l'apprenti(e) et le (la) parrain (marraine) ou le (la) formateur(trice) pour orienter le processus de développement des compétences dans un métier particulier.

Votre formation d'apprenti(e)

- ✓ Assurez-vous de signer un contrat d'apprentissage avec votre parrain (marraine) et votre témoin auprès du Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences. Une fois votre contrat enregistré, vous en recevrez une copie pour vos dossiers.
- ✓ Informez le bureau de service local **immédiatement** de tout changement apporté à vos coordonnées ou à votre contrat d'apprentissage, surtout si vous changez de parrain (marraine).
- ✓ Examinez régulièrement le registre avec votre formateur(trice) et votre parrain (marraine) pour discuter de vos progrès, poser des questions, demander une rétroaction et faire **valider vos compétences**.
- ✓ Notez vos heures de travail avec exactitude.
- ✓ Lorsqu'une formation en classe est offerte, suivez-la.
- ✓ Faites des demandes pour obtenir les incitatifs financiers auxquels vous êtes admissible.



Remplir votre registre

- ✓ **Remplir le dossier du (de la) parrain (marraine)** – Un formulaire doit être rempli pour chaque parrain (marraine) ou formateur(trice) avec lequel vous travaillez pendant votre apprentissage
- ✓ **Confirmer la validation de toutes les compétences**
 - **Vous et votre formateur(trice)** devez valider chaque compétence exigée pour confirmer que vous l'avez acquise.

Les cases ombrées de votre registre indiquent qu'il s'agit de compétences facultatives qui n'ont pas besoin d'être attestées par votre formateur(trice) ou votre parrain (marraine). On vous encourage toutefois à acquérir ces compétences dans le cadre de votre formation.

- ✓ **Confirmer la validation de l'ensemble complet de compétences**
 - Après la validation, par vous et votre formateur(trice), de toutes les compétences incluses dans un ensemble de compétences, votre parrain (marraine) doit apposer sa signature à l'**Annexe C – « Validation de l'ensemble de compétences pour le (la) parrain (marraine) »** pour confirmer que vous avez acquis les compétences de chacun des ensembles.

Ce document est la propriété de l'apprenti(e) dont le nom figure à l'intérieur et atteste officiellement sa formation. Pour obtenir plus de renseignements sur votre apprentissage, lisez l'intérieur du verso de la couverture.



Nom de l'apprenti(e) : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Adresse courriel : _____

Métier : _____

N° du contrat d'apprentissage (pour les métiers à accréditation obligatoire et non obligatoire) :

N° de compte MSO (pour les métiers à accréditation obligatoire uniquement) :

Ce document est la propriété de l'apprenti(e) dont le nom figure à l'intérieur et atteste officiellement sa formation.

Pour toute question concernant l'utilisation de ce registre ou votre programme d'apprentissage, veuillez contacter votre bureau de service local (voir l'Annexe D de ce cahier) ou la ligne d'assistance d'Emploi Ontario au : 1-800-387-5656.

Parcours d'apprentissage vers le certificat de qualification

Phase 1 : Inscription

Présentez une demande de formation en apprentissage sur le portail en ligne ou à votre bureau de service local

Pour le portail en ligne, veuillez suivre les consignes d'inscription. Vous devrez créer un compte *My Ontario* pour accéder aux services en ligne.

Contrat d'apprentissage signé et enregistré par l'apprenti(e) et le (la) parrain (marraine)

Accédez à votre registre de la norme de formation par l'apprentissage**
skilledtradesontario.ca/fr/a-propos-des-metiers/renseignements-sur-les-metiers/

** Il s'agit du rapport officiel attestant de la progression de votre formation. Vous êtes responsable de sa mise à jour.

Suivez la formation en milieu de travail
Démontrez que vous maîtrisez les compétences figurant dans le registre de la norme de formation par l'apprentissage, et recevez-en la validation

Suivez la formation en classe
Assistez à la formation en classe décrite dans la norme du programme

Les apprentis peuvent présenter une demande de subventions incitatives pour l'apprentissage (métiers désignés Sceau rouge) et de prêts.

Phase 2 : Apprentissage

Examinez et finalisez votre registre avec votre parrain (marraine)

Présentez une preuve d'achèvement de la formation d'apprenti par courriel, en personne ou sur le portail numérique

Votre registre de la norme de formation par l'apprentissage détaille les exigences d'achèvement applicables. Veuillez soumettre les éléments suivants :

- Registre de la norme de formation par l'apprentissage dûment rempli et signé
- Preuve des heures effectuées

Délivrance du certificat d'apprentissage

Métiers sans examen

Métiers avec examen (accréditation obligatoire et non obligatoire)*

Le certificat d'apprentissage représente la dernière étape du programme

Délivrance d'un certificat de qualification temporaire valable pour une période de 12 mois

Pour vous préparer en vue de l'examen menant au certificat de qualification, téléchargez les guides de préparation à l'examen provincial et/ou à l'examen du Sceau rouge.

Acquittez les frais de l'examen menant au certificat de qualification

Appelez pour effectuer un paiement (647-847-3000 or 1-855-299-0028)

Fixez une date pour votre examen

Pour fixer la date de votre examen, prenez contact avec votre bureau de service local.

Passez l'examen menant au certificat de qualification

Les apprentis peuvent présenter une demande de subventions incitatives pour l'apprentissage (métiers désignés Sceau rouge) ou une demande de prime d'achèvement d'apprentissage (métiers non désignés Sceau rouge)

Délivrance du certificat de qualification

À l'achèvement de la formation, les parrains peuvent avoir droit à des subventions, des incitatifs, des primes ou des crédits d'impôt pour l'apprentissage

Phase 3 : Certification

* Pour obtenir une liste des métiers assujettis à un examen de certification, veuillez consulter le skilledtradesontario.ca/fr/

Version préliminaire : 2022-06-07

Table des matières

Avant-propos : Objet et modalités du contrat d'apprentissage enregistré	1
Ressources propres au métier.....	2
Ressources et liens spécifiques au métier.....	2
Méthodologie - Élaboration des normes	2
Introduction au registre	3
Rôles et responsabilités des apprentis	5
Rôles et responsabilités des parrains et des formateurs	6
Santé et sécurité.....	7
Résumé du programme d'apprentissage et directives connexes	10
Champ d'exercice	10
Directives du programme	10
Exigences du programme	11
Classification comme métier à accréditation obligatoire ou non obligatoire	11
Résumé de Compétences pour réussir.....	11
Norme de rendement	12
Formation des apprentis : conseils à l'intention des apprentis, des parrains et des formateurs	14
Avis de collecte de renseignements personnels	17
Liste de formateurs.....	18
6400.0 Se Protéger Et Protéger Les Autres.....	19
6401.0 S'acquitter Des Pratiques Générales Du Métier.....	23
6402.0 Effectuer Des Inspections Prélivraison.....	30
6403.0 Réparer Des Systèmes Électriques	34
6404.0 Réparer Des Systèmes De Gestion Du Carburant Des Moteurs	43
6405.0 Effectuer La Mise Au Point De Moteurs	48
6406.0 Réparer Des Moteurs.....	50
6407.0 Réparer Des Châssis Et Des Systèmes De Direction Et De Suspension	60
6408.0 Réparer Des Châssis Et Des Systèmes De Direction Et De Suspension	65
6409.0 Réparer Des Systèmes De Freinage	72
6410.0 Réparer Des Systèmes D'alimentation En Air Comprimé	77
6411.0 Réparer Des Systèmes Hydrauliques	80
6412.0 Réparer Des Pneus, Des Roues Et Des Chenilles.....	83

Définitions	86
Apprenti(e)	86
Prêt(e) à passer l'examen?	89
Directives pour consigner un changement de parrain	90
Dossier du (de la) parrain (marraine) n° 1	91
Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 2	92
Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 3	93
Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 4	94
Annexe A – Directives relatives à l'attestation de fin d'apprentissage	95
Annexe B – Attestation de fin d'apprentissage	97
Annexe C – Validation des ensembles de compétences pour les parrains (marraines)	98
Annexe D – Bureaux de service locaux en Ontario	99
Diagramme Profil d'Analyse des Compétences (PAC)	i-viii

Remarque : Cette norme a été révisée pour refléter l'identité visuelle de Métiers spécialisés Ontario (MSO) qui a remplacé l'Ordre des métiers de l'Ontario le 1er janvier 2022. Le contenu de la présente norme peut faire référence à l'ancienne organisation ; toutefois, tous les renseignements ou le contenu propres au métier demeurent pertinents et exacts selon la date de publication originale.

Veillez consulter le site Web de MSO : skilledtradesontario.ca/fr/ pour obtenir les renseignements les plus exacts et les plus récents. Pour obtenir des renseignements sur la loi LOPMS et ses règlements, veuillez consulter le site de perspectives dans les métiers spécialisés (Loi de 2021 ouvrant des), [L.O. 2021, chap. 28 - Projet de loi 288 \(ontario.ca\) LOPMS](#).

Toute mise à jour de cette publication est accessible en ligne; pour télécharger ce document en format PDF, cliquez sur le lien suivant : [MétiersspécialisésOntario.ca](https://MetiersspécialisésOntario.ca)

© 2022, Métiers spécialisés Ontario. Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit sans l'autorisation préalable de Métiers spécialisés Ontario.

Maintenu avec le transfert à Métiers spécialisés Ontario, 2004 (V100)

Avant-propos : Objet et modalités du contrat d'apprentissage enregistré :

- Avant d'entreprendre les activités officielles d'apprentissage, l'apprenti(e), le (la) parrain (marraine) et un témoin sont tenus de signer un contrat d'apprentissage.
- Le contrat d'apprentissage que vous avez signé est un document juridique important qui décrit vos responsabilités en tant qu'apprenti(e) et celles de votre parrain (marraine).
- Une fois enregistré, ce contrat marque le début de l'entente officielle entre l'apprenti(e), le (la) parrain (marraine) et le Ministère.
- Pour les métiers à accréditation obligatoire, le document d'enregistrement de l'apprentissage doit être accessible pendant le travail.

L'apprenti(e) convient :

- **D'informer le bureau de service local de tout changement de coordonnées ou de parrain dans les sept jours;**
- De suivre les directives licites du (de la) parrain (marraine) et du (de la) formateur(trice) et de faire tout en son pouvoir pour acquérir les compétences énoncées dans le registre du métier, qui font partie du programme d'apprentissage du métier établi par Métiers spécialisés Ontario;
- D'obtenir auprès du (de la) parrain (marraine) et des formateurs la confirmation écrite de la satisfaction des exigences énoncées dans le registre du métier.
- Lorsque vous recevez une « offre de formation en classe », confirmez votre participation en suivant les consignes de l'offre. À défaut de le faire, vous risquez de perdre la possibilité de suivre vos cours, ce qui retarderait l'achèvement de votre apprentissage.

Le (la) parrain (marraine) convient :

- De s'assurer que l'apprenti(e) suit la formation nécessaire dans le cadre du programme d'apprentissage du métier établi par Métiers spécialisés Ontario;
- De suivre les progrès réalisés dans le cadre de la formation avec l'apprenti(e) et avec les formateurs lorsque le (la) parrain (marraine) et le (la) formateur(trice) ne sont pas la même partie.
- De libérer son apprenti(e) de son travail pour qu'il ou elle puisse suivre une formation en classe sans en être pénalisé(e);
- De maintenir le ratio compagnon/apprenti pour votre métier, le cas échéant;
- De suivre les progrès de ses apprentis;
- De s'assurer que les formateurs confirment par écrit que l'apprenti(e) a acquis chaque compétence énoncée dans le registre du métier;
- De contacter le Ministère en cas de changement dans sa capacité à assurer la formation, dans ses coordonnées ou dans le statut de l'apprenti(e) dans le cadre du programme.

Ressources et liens spécifiques au métier

Ressources propres au métier	Lien
Programme du Sceau rouge	www.sceau-rouge.ca
Apprentissage en Ontario	https://www.ontario.ca/fr/page/lapprentissage-en-ontario
Emploi Ontario	ontario.ca/fr/page/emploi-ontario
Service Canada	www.servicecanada.gc.ca
<i>Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés</i>	Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés, L.O. 2021, ch. 28 - Projet de loi 288 (ontario.ca)
Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences	ontario.ca/fr/page/ministere-du-travail-de-la-formation-et-du-developpement-des-competences
Guide de préparation à l'examen	Ressources pour l'examen – Métiers spécialisés Ontario
Zone compétences (Passeport-compétences de l'Ontario)	http://zonecompetences.ca/

**Veuillez noter que tous les liens sont valides au moment de la publication*

Méthodologie - Élaboration des normes

Une norme est élaborée avec un large groupe de représentants du métier qui forment le groupe de travail initial. Il s'agit d'experts en la matière, de gens de métier, d'instructeurs et d'employeurs issus d'un échantillon représentatif du secteur ou de l'industrie et possédant diverses années d'expérience professionnelle dans le domaine. Ce groupe de travail examine, élabore et recommande la révision du contenu de la norme. Son rôle consiste également à harmoniser et à mettre à jour d'autres contenus de soutien pour le produit.

Le processus de validation constitue une partie essentielle de l'élaboration de la norme. C'est l'occasion pour un groupe représentatif plus large du secteur de fournir sa rétroaction sur le contenu du projet de norme. Ce processus est mené de différentes manières et peut inclure l'envoi d'un sondage ou du document provisoire (ou des deux) directement au secteur. Les commentaires reçus sont examinés par le groupe de travail, et les modifications nécessaires sont apportées sur la base d'un consensus.

Introduction au registre

Ce registre « en milieu de travail » constitue la norme de formation pour le technicien de petits moteurs 435A; il a été élaboré par Métiers spécialisés Ontario en consultation avec des représentants de l'industrie. Il met en évidence toutes les compétences associées au métier et nécessaires à son apprentissage.

Le registre est divisé en ensembles de compétences, qui contiennent à leur tour des compétences spécifiques. Ces ensembles de compétences et compétences sont présentés sous forme d'énoncés qui décrivent ce que l'apprenti(e) doit accomplir et selon quelle norme, afin d'être considéré(e) comme ayant acquis la compétence en question.

La démonstration de ces compétences est consignée dans le registre. Une fois les compétences acquises, c'est par la validation des compétences ainsi que l'achèvement des exigences du programme de formation en classe ou l'équivalent que l'apprenti(e) achève son programme d'apprentissage et qu'il ou elle reçoit son certificat d'apprentissage.

Le (la) parrain (marraine) ou le (la) formateur(trice) et l'apprenti(e) doivent valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Toutefois, si une compétence est ombrée, cela signifie qu'elle est facultative et qu'elle n'a pas besoin d'être validée, bien qu'elle ait été définie comme faisant partie du champ d'exercice du métier.

Toutes les pratiques décrites dans cette norme doivent être exécutées par l'apprenti(e) selon les critères spécifiques identifiés. En général, les normes de performance pour ce métier doivent être exécutées conformément à tous les codes et normes juridiques applicables et toutes les normes de santé et de sécurité doivent être respectées et observées. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Lois et règlements sur la santé et la sécurité au travail;
- Autres lois, règlements, codes et normes applicables;
- Meilleures pratiques de l'industrie;
- Politiques et procédures de l'entreprise.

Les renseignements présentés dans la présente norme étaient, à notre connaissance, à jour au moment de leur impression et destinés à une utilisation générale. Veuillez consulter le site Web de Métiers spécialisés Ontario à l'adresse suivante afin d'obtenir les renseignements les plus précis et à jour : www.skilledtradesontario.ca/fr/

Rôles et responsabilités

Conformément à la [Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés \(LOPMS\)](#)

Métiers spécialisés Ontario (MSO) est responsable de ce qui suit :

- Établissement et maintien des qualifications;
- Établissement de programmes d'apprentissage et d'autres programmes de formation, y compris des normes de formation, des normes de programme et des examens de certification;
- Délivrance de certificats aux fins de la Loi, par exemple des certificats de qualification;
- Tenue d'un registre public pour les métiers à accréditation obligatoire, à l'adresse skilledtradesontario.ca/fr/registre-public/;
- Détermination de l'équivalence de l'expérience et des qualifications obtenues par les candidats au certificat de qualification qui n'ont pas réalisé d'apprentissage par rapport à celles obtenues en réalisant un apprentissage (évaluations d'équivalence professionnelle);
- Promotion des métiers spécialisés et réalisation de travaux de recherche;
- Réalisation de recherches et détermination des métiers devant être prescrits comme tels aux fins de la Loi, et formulation de recommandations sur ces questions au ministre.

Le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences (MTIFDC) a les responsabilités suivantes :

- Classification des métiers comme métiers à accréditation obligatoire;
- Prescription des champs d'exercice des métiers;
- Approbation des personnes pouvant fournir une formation en classe dans le cadre des programmes d'apprentissage (ARF);
- Enregistrement des contrats d'apprentissage;
- Délivrance d'un certificat d'apprentissage aux personnes qui terminent avec succès un programme d'apprentissage;
- Administration des examens, y compris les examens de certification;
- Promotion des métiers spécialisés et réalisation de travaux de recherche;
- Exercice des autres pouvoirs, devoirs et fonctions prévus par la Loi ou les règlements.

Pour toute question liée à votre contrat d'apprentissage enregistré ou à l'achèvement de votre apprentissage, vous devez communiquer avec votre bureau de service local.

Rôles et responsabilités des apprentis

Un(e) apprenti(e) est une personne ayant conclu un contrat d'apprentissage enregistré (se reporter à l'avant-propos : « Objet et modalités du contrat d'apprentissage », page 1) avec un parrain (une marraine) pour recevoir une formation dans un métier dans le cadre d'un programme d'apprentissage établi par Métiers spécialisés Ontario. À titre d'apprenti(e), vous avez certains rôles et certaines responsabilités à assumer tout au long de votre programme d'apprentissage :

1. En tant qu'apprenti(e), vous avez signé un contrat d'apprentissage et avez conclu un contrat avec le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences et votre parrain (marraine).
2. Si vous êtes inscrit(e) en tant qu'apprenti(e) dans un métier à accréditation obligatoire, votre nom figurera automatiquement au registre public de Métiers spécialisés Ontario.
3. Vous devez informer le personnel de votre bureau de service local de toute modification aux renseignements suivants :
 - L'adresse de votre parrain (marraine);
 - Vos nom et adresse;
 - Le nom de votre parrain (marraine), notamment s'il s'agit d'un nouvel emploi avec un(e) nouveau (nouvelle) parrain (marraine).
4. À titre d'apprenti(e), vous devez acquérir les compétences ou les ensembles de compétences établis dans le présent registre (énoncés à la section « Admissibilité à l'attestation de fin d'apprentissage » du présent document), qui doivent ensuite être signés et datés par vous ainsi que par votre formateur(trice).
5. Une fois que vous avez démontré que vous maîtrisez toutes les compétences obligatoires et que vous avez reçu la validation de votre parrain (marraine) ou formateur(trice) pour chaque compétence, vous devez faire remplir et signer le formulaire de validation des ensembles de compétences par votre parrain (marraine) actuel(le).
6. Présentez votre registre à votre bureau de service local.
7. Présentez votre attestation de fin d'apprentissage (voir l'Annexe B), ainsi que votre registre autorisé, à votre bureau de service local.

Rôles et responsabilités des parrains et des formateurs

Les **parrains** doivent s'assurer que toutes les modalités du contrat d'apprentissage enregistré sont respectées. En vertu du contrat d'apprentissage enregistré, ils doivent veiller à ce que les apprentis reçoivent la formation exigée dans le cadre d'un programme d'apprentissage. À titre de signataires de ce contrat, ils sont désignés comme « signataires autorisés » de la validation des ensembles de compétences de l'apprenti(e) et sont tenus de confirmer l'acquisition de chaque ensemble de compétences en apposant leur signature dans la case appropriée. Certains parrains peuvent également jouer le rôle de formateur.

Un(e) **formateur(trice)** est une personne qui surveille l'exécution d'une tâche et qui établit les attentes et les pratiques auxquelles l'apprenti(e) doit se conformer en milieu de travail.

Dans les métiers à accréditation obligatoire, un(e) formateur(trice) doit détenir un certificat de qualification valide et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.

Dans les métiers à accréditation non obligatoire, un(e) formateur(trice) est une personne qui remplit l'une ou l'autre des conditions suivantes :

- Détenir un certificat de qualification;
- Détenir un certificat d'apprentissage du métier; ou
- Avoir terminé la formation en milieu de travail (compétences et/ou heures d'apprentissage, selon le cas) et la formation en classe du programme d'apprentissage du métier;
- Posséder une expérience en milieu de travail équivalente au programme d'apprentissage, ainsi que les compétences décrites dans le registre.

La compétence signifie être capable de donner un rendement conforme à la norme requise (voir « *Introduction au registre* »). Les formateurs/parrains et les apprentis doivent valider et dater les compétences acquises avec succès dans le registre. Le registre sert à documenter ces réalisations.

Les formateurs doivent apposer leur signature en se fondant sur leur évaluation et leur jugement professionnel indiquant que les apprentis ont acquis les compétences décrites ci-dessus. La signature du (de la) formateur(trice) ne constitue pas une garantie générale ou une garantie du comportement futur de l'apprenti(e).

Les parrains qui participent à ce programme de formation sont désignés comme signataires autorisés et sont tenus de confirmer l'acquisition de chaque ensemble de compétences en apposant leur signature dans la case appropriée.

Santé et sécurité

Les méthodes et les conditions de travail sécuritaires, la prévention des accidents et la préservation de la santé revêtent une importance primordiale dans le cadre des programmes d'apprentissage en Ontario. Ces responsabilités sont partagées et exigent les efforts conjoints du gouvernement, des parrains, des employeurs, des superviseurs, des travailleurs, des apprentis et du public pour atteindre l'objectif de rendre les lieux de travail de l'Ontario plus sécuritaires.

La [Loi sur la santé et la sécurité au travail](#) (LSST) nous fournit le cadre juridique et les outils pour le faire. Elle énonce les droits et les devoirs de toutes les parties en milieu de travail, confiant à l'employeur la responsabilité ultime de la santé et de la sécurité des travailleurs (en l'occurrence les apprentis) en veillant à ce que des procédures, des contrôles et une formation soient établis pour faire face aux risques professionnels. En conséquence, il est impératif que toutes les parties soient conscientes des circonstances qui peuvent causer une blessure, une maladie ou un préjudice. On peut créer des expériences d'apprentissage et des milieux sécuritaires en contrôlant les variables et les comportements qui peuvent causer un accident, une blessure ou une maladie, ou y contribuer.

On rappelle au (à la) parrain (marraine) qui n'est pas l'employeur que ce dernier a des responsabilités juridiques en matière de santé et de sécurité envers l'apprenti(e) qui est son employé(e). Le (la) parrain (marraine) doit encourager les habitudes de travail sécuritaires et le respect des exigences de l'employeur en matière de santé et de sécurité au travail.

Il est généralement reconnu qu'une attitude positive à l'égard de la sécurité en conjonction avec de bonnes compétences en santé et sécurité contribue à un environnement sans accident. Une saine attitude envers la prévention des accidents est bénéfique à tous.

Les travailleurs et les apprentis peuvent être exposés à une multitude de dangers et, par conséquent, doivent connaître la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* et ses règlements.

Le système de responsabilité interne :

L'un des principaux objectifs de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* (LSST) est de faciliter la mise en place d'un solide système de responsabilité interne (SRI) au travail. À cette fin, la LSST énonce les obligations des employeurs, des superviseurs, des travailleurs, des apprentis, des constructeurs et des propriétaires de lieux de travail.

La conformité des parties en milieu de travail à leurs obligations juridiques respectives est essentielle à l'établissement d'un solide SRI dans le milieu de travail.

En termes simples, le SRI signifie que tout le monde au travail a un rôle à jouer pour assurer la sécurité et la santé dans les lieux de travail. Les travailleurs et les apprentis en milieu de travail qui constatent un problème de santé et de sécurité, comme un danger ou une infraction à la LSST en milieu de travail, ont l'obligation juridique de signaler la situation à l'employeur ou à un superviseur. Les employeurs et les superviseurs sont, à leur tour, tenus de résoudre ces situations et d'informer les travailleurs de tout danger dans le cadre de leur travail.

Le SRI encourage un milieu de travail sain et sécuritaire. En plus de la conformité des parties en milieu de travail à leurs obligations juridiques, le SRI est appuyé par des politiques et des programmes de santé et de sécurité bien définis, y compris la conception, le contrôle, la surveillance et la supervision du travail effectué.

Rôles et responsabilités en vertu de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*

Les responsabilités de l'employeur comprennent, entre autres, ce qui suit :

- Former, informer et superviser les travailleurs et les apprentis afin de protéger leur santé et leur sécurité;
- Nommer des personnes compétentes comme superviseurs;
- Informer un(e) travailleur(euse), un(e) apprenti(e) ou une personne en autorité de tout danger existant dans le lieu de travail et les former à la manipulation, à l'entreposage, à l'utilisation, à l'élimination et au transport de tout matériel, substance, outil, matériau, etc.;
- Prendre toutes les précautions raisonnables dans les circonstances pour la protection d'un(e) travailleur(euse) ou d'un(e) apprenti(e);
- Dans les lieux de travail où plus de cinq travailleurs sont régulièrement employés, préparer et afficher une politique écrite en matière de santé et de sécurité au travail et mettre sur pied et maintenir un programme pour sa mise en œuvre;
- Préparer et afficher des politiques sur la violence et le harcèlement au travail et élaborer des programmes à l'appui de ces politiques;
- S'assurer que tous les travailleurs et apprentis connaissent les lois, les règlements, les codes et les normes applicables afin que les exigences à respecter soient claires pour tous les travailleurs et apprentis.

Les responsabilités du formateur/superviseur comprennent, entre autres, ce qui suit :

- S'assurer que le (la) travailleur(euse) ou apprenti(e) travaille en conformité avec la loi et ses règlements;
- S'assurer que tout équipement, dispositif de protection ou vêtement requis par l'employeur est utilisé ou porté par le (la) travailleur(euse) ou l'apprenti(e);
- Aviser un(e) travailleur(euse) ou un(e) apprenti(e) de tout danger potentiel ou réel pour la santé ou la sécurité connu du superviseur;
- Prendre toutes les précautions raisonnables dans les circonstances pour la protection des travailleurs.

Les responsabilités du (de la) travailleur(euse) ou de l'apprenti(e) comprennent, entre autres, ce qui suit :

- Travailler en conformité avec la Loi et ses règlements;
- Utiliser ou porter tout matériel, dispositif de protection ou vêtement exigé par l'employeur;
- Signaler à l'employeur ou au superviseur tout matériel ou dispositif de protection manquant ou défectueux connu qui pourrait mettre en danger le travailleur ou un autre travailleur;
- Signaler tout danger ou toute infraction à la Loi ou à ses règlements à l'employeur ou au superviseur;
- Ne pas enlever ou rendre inefficace tout dispositif de protection exigé par l'employeur ou par les règlements;
- Ne pas utiliser ou faire fonctionner du matériel ou travailler d'une manière qui pourrait mettre en danger un travailleur.

Les trois droits des travailleurs et des apprentis

La LSST accorde aux travailleurs et aux apprentis trois droits fondamentaux :

1. Le droit d'être informés des dangers liés à leur travail et d'obtenir des informations, une supervision et des instructions pour protéger leur santé et leur sécurité sur le lieu de travail;
2. Le droit de participer à l'identification et à la résolution des problèmes de santé et de sécurité au travail par l'entremise d'un représentant en santé et sécurité ou d'un travailleur membre d'un comité mixte de santé et sécurité;
3. Le droit de refuser un travail qu'ils estiment dangereux pour leur santé et leur sécurité ou celles de tout autre travailleur sur le lieu de travail.

Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences

Le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences effectue des inspections périodiques des lieux de travail pour s'assurer que les lois et règlements sur la sécurité sont respectés. Pour toute question, veuillez communiquer avec l'InfoCentre de santé et de sécurité au travail au 1-877-202-0008.

Résumé du programme d'apprentissage et directives connexes

Champ d'exercice

Le champ d'exercice du métier de Technicien de petits moteurs est décrit à l'article 127 du Règlement de l'Ontario 875/21 pris en application de la LOPMS et se lit comme suit :

127. Le champ d'exercice du métier de technicien de petits moteurs consiste notamment à réparer et à entretenir les petits moteurs et les systèmes moteurs de véhicules tout-terrain et d'appareils motorisés, y compris établir des diagnostics.

*Bien que le registre se fonde sur le champ d'exercice décrit dans le règlement (article 127 du Règlement de l'Ontario 875/21 pris en application de la LOPMS), il ne prétend ni augmenter ni modifier le champ d'exercice décrit dans le règlement. *

Directives du programme

Durée de la formation en milieu de travail

L'industrie a établi qu'un(e) apprenti(e) doit suivre 4520 heures de formation en milieu de travail pour acquérir les compétences professionnelles requises. Cette durée peut varier en fonction des circonstances.

Durée de la formation en classe

L'industrie a établi qu'un(e) apprenti(e) doit suivre 480 heures de formation en classe pour terminer le programme d'études associé au programme de formation.

Nombre total d'heures de formation

5000 heures

Ratio compagnon-apprenti

Ratios recommandés par l'industrie :

Même si certains métiers régis par la LOPMS sont assujettis aux ratios compagnon-apprenti fixés par voie de règlement, ce métier n'en fait pas partie. **L'industrie a plutôt recommandé un ratio d'un compagnon (ou personnes considérées comme telles) pour un apprenti** pour que ce dernier reçoive une formation en milieu de travail adéquate dans le cadre de ce programme.

Exigences du programme

Classification comme métier à accréditation obligatoire ou non obligatoire

Les règlements en vertu de la *Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés*, classifient chaque métier comme étant « à accréditation obligatoire » ou « à accréditation non obligatoire ». Ce métier est à accréditation non obligatoire.

Il incombe à l'apprenti(e) de remplir un dossier d'attestation de la formation, sous forme de registre. Le (la) parrain (marraine) et le (la) formateur(trice) doivent valider une fois que l'apprenti(e) a acquis les compétences liées au métier visé.

Résumé de Compétences pour réussir

Les Compétences pour réussir permettent aux gens de s'adapter à un monde en constant changement, afin de pouvoir travailler, apprendre et mieux vivre. Elles sont fondamentales pour l'acquisition d'autres compétences et très importantes pour des interactions sociales réussies. Ces compétences sont utiles à tout le monde, car elles aident les personnes à trouver un emploi, à progresser dans leur emploi actuel et à changer d'emploi, le cas échéant. Elles aident également les personnes à devenir des membres actifs de leur communauté et à réaliser un apprentissage réussi.

À la suite de recherches et de consultations approfondies, le gouvernement du Canada a lancé le nouveau modèle Compétences pour réussir, qui vient renouveler l'ancien cadre des compétences essentielles afin de mieux tenir compte des besoins du marché du travail actuel et futur.

Les profils de compétences essentielles propres aux professions sont disponibles en ligne. Ils seront mis à jour périodiquement aux fins d'harmonisation avec le nouveau modèle Compétences pour réussir que vous trouverez ici : [modèle Compétences pour réussir](#).

Ensembles restreints de compétences

Ce programme ne comporte aucun ensemble restreint de compétences conformément au Règlement de l'Ontario 565/99, Restricted Skill Sets. Une personne n'est donc pas obligée de s'inscrire au programme d'apprentissage ou de posséder une accréditation pour exécuter les tâches prévues au programme.

Niveau d'instruction requis

Le comité sectoriel a établi que pour être admis à ce programme, il faut avoir terminé avec succès la 12^e année ou atteint un niveau de scolarité équivalent approuvé par le ministère.

(Voir la politique 102 fondée sur la LARP, portant sur le niveau d'instruction requis.)

Admissibilité à l'examen (dans le cas des candidats au certificat de qualification professionnelle autres que des apprentis)

Le candidat ou la candidate doit :

- fournir une preuve de ses capacités à l'égard de toutes les compétences obligatoires (zones non ombrées) énoncées dans les normes de formation ou le sommaire de la formation par l'apprentissage; et
- démontrer qu'il ou elle a suivi 5 000 heures de formation en milieu de travail.

(Voir la politique 150 fondée sur la LARP, portant sur l'évaluation des candidats au certificat de qualification professionnelle.)

Admissibilité à l'attestation de réussite (dans le cas des apprentis)

L'apprenti ou l'apprentie doit :

- acquérir toutes les compétences obligatoires (zones non ombrées) énoncées dans les normes de formation ou le sommaire de la formation par l'apprentissage; et
- terminer la formation en classe décrite dans les normes de formation en établissement approuvée par le ministère et l'industrie.

(Voir la politique 309 fondée sur la LARP, portant sur la réussite d'un programme d'apprentissage.)

Autres renseignements

Autres ressources

On peut obtenir de l'information complète sur les exigences du programme, les lignes directrices et les normes connexes en consultant les ressources suivantes :

- Loi de 1998 sur l'apprentissage et la reconnaissance professionnelle (LARP);
- Règlement de l'Ontario 573/99, General Regulation (règlement pris en application de la LARP, en anglais seulement) ;
- Règlement de l'Ontario 566/99, Exemptions (règlement pris en application de la LARP, en anglais seulement);
- normes de formation par l'apprentissage ou sommaires de la formation propres au programme;
- manuel du programme et des politiques fondés sur la LARP.

Autre accréditation requise

Sans objet.

Cours préparatoires facultatifs

L'industrie a établi que certains cours du secondaire peuvent faire augmenter les chances de succès s'ils sont suivis avant l'inscription au programme. Pour obtenir plus de détails, voir le document intitulé Itinéraires d'apprentissage de métiers.

Norme de rendement

En général, la norme de rendement pour le métier de Technicien de petits moteurs doit être exécutée, le cas échéant, selon et en conformité avec ce qui suit :

Normes de sécurité de l'industrie qui sont basées sur :

- Lois et règlements sur la santé et la sécurité au travail;
- Lois, règlements, codes et normes en vigueur sur le territoire (règlements municipaux, etc.);
- Politiques et procédures de l'entreprise;
- Toutes les spécifications des fabricants et les spécifications techniques applicables.

Autres certifications et formations suggérées ou requises

Bien qu'un apprenti reçoive une formation en santé, sécurité et dans des domaines spécifiques à son métier pendant son apprentissage, il est important de savoir qu'il peut également être nécessaire de suivre d'autres formations en santé et sécurité au travail, ainsi que de renouveler ou de mettre à jour des certifications au cours de sa carrière, avant d'effectuer de nouveaux types de travaux.

Formation des apprentis : conseils à l'intention des apprentis, des parrains et des formateurs

Conseils à l'intention des apprentis

N'oubliez pas que l'apprentissage est un processus qui prend du temps. Voici une liste de conseils et d'outils supplémentaires qui vous permettront de tirer le maximum de votre formation par l'apprentissage.

- Adoptez sans délai des procédures de travail sécuritaire afin de créer de bonnes habitudes;
- Utilisez votre registre comme journal de bord pour faire le suivi des compétences acquises;
- Examinez votre plan d'apprentissage avec votre conseiller(ère) en formation, votre formateur(trice) ou votre parrain (marraine);
- Discutez de vos besoins de formation avec votre formateur(trice) et/ou votre parrain (marraine);
- Écoutez les suggestions de votre formateur(trice);
- Posez des questions à votre formateur ou formatrice si vous n'êtes pas certain ou certaine de la compétence que vous devez acquérir ou des outils ou du matériel que vous devez utiliser pour effectuer votre travail;
- Faites preuve d'enthousiasme et adoptez de bonnes habitudes de travail;
- Une fois que vous avez démontré avoir acquis une compétence, validez-la avec votre formateur(trice).

Pour tirer le meilleur parti de cette expérience de mentorat, demandez à être exposé(e) à toute l'étendue du métier; rencontrez régulièrement votre parrain (marraine) ou votre formateur(trice) pour discuter de vos progrès, poser des questions et demander une rétroaction.

Conseils à l'intention des parrains

- Choisissez un(e) formateur(trice) qui a de bonnes aptitudes à la communication et qui travaille bien avec les autres.
- Assurez-vous que l'apprenti(e) travaille toujours sous la direction d'un formateur ou d'une formatrice qualifiée ou qu'il ou elle y a accès;
- Invitez-le (la) formateur(trice) à suivre des cours de perfectionnement (p. ex., programme de formation des formateurs, programmes à l'intention des mentors, etc.);
- Définissez des attentes claires et faites participer l'apprenti(e) et le (la) formateur(trice) à l'élaboration du plan d'apprentissage;
- Encouragez l'adoption d'habitudes de travail sécuritaires;
- Donnez du temps au (à la) formateur(trice) pour démontrer les compétences à l'apprenti(e);
- Donnez des occasions et du temps à l'apprenti(e) pour qu'il ou elle apprenne le métier;
- Veillez à ce que l'apprenti(e) reçoive la formation en milieu de travail diversifiée présentée dans ce document;
- Reconnaissez le bon rendement;
- Observez fréquemment;
- Donnez une rétroaction constructive et faites régulièrement des évaluations du rendement auxquelles participent l'apprenti(e) ainsi que le (la) formateur(trice);
- Servez-vous du registre comme d'un outil de suivi dans le cadre des évaluations régulières du rendement;
- Remplissez la validation des ensembles de compétences dès que l'apprenti(e) a démontré avoir acquis les compétences visées;
- Le contenu détaillé de chaque compétence ne constitue pas une liste inclusive; il s'agit plutôt d'une illustration de l'orientation voulue pour l'acquisition de chaque compétence.

Conseils à l'intention des formateurs

Les formateurs doivent veiller à ce que les apprentis acquièrent les compétences qui sont indiquées dans le présent document. Voici une liste de conseils et d'outils qui visent à aider les formateurs à superviser les apprentis :

- Faites preuve d'habitudes exemplaires de prudence au travail;
- Donnez des occasions et du temps à l'apprenti(e) pour qu'il ou elle apprenne le métier;
- Traitez les apprentis équitablement et avec respect;
- Examinez le registre avec l'apprenti(e) et mettez au point un plan d'apprentissage;
- Établissez des attentes claires et reconnaissez le bon rendement;
- Exposez les apprentis à toute la portée du métier en leur offrant une formation sur les compétences décrites dans le présent document;
- Encouragez l'apprenti(e) à poser des questions et répondez-y;
- Faites preuve de patience;
- Expliquez et démontrez les compétences;
- **Rencontrez régulièrement l'apprenti(e) pour discuter de ses progrès;**
- Donnez régulièrement de la rétroaction;
- Lorsque l'apprenti(e) a acquis des compétences, validez-les;
- Servez-vous du registre comme d'un guide pour évaluer les compétences dans chacun des domaines. En utilisant le registre, les formateurs pourront guider le processus et aider les apprentis à acquérir les compétences énoncées dans ce document.

La meilleure expérience de mentorat consiste à donner à l'apprenti(e) une formation et une exposition aussi complètes que possible à toute la portée du métier. Si cela n'est pas possible, aidez la personne à trouver d'autres moyens d'y parvenir.

Avis de collecte de renseignements personnels

1. À tout moment durant votre formation par l'apprentissage, on pourra vous demander de présenter ce registre à votre bureau de service local. Vous devrez produire l'attestation de fin d'apprentissage signée au bureau de service local afin de terminer votre programme. Le bureau de service local utilisera vos renseignements personnels pour administrer et financer le système de formation par l'apprentissage de l'Ontario, notamment pour confirmer que vous avez terminé votre apprentissage et pour délivrer votre certificat d'apprentissage.
2. Le bureau de service local communiquera des renseignements concernant la fin de votre programme d'apprentissage et votre certificat d'apprentissage à Métiers spécialisés Ontario, qui en a besoin pour s'acquitter de ses responsabilités.
3. Vos renseignements personnels sont recueillis, utilisés et divulgués par le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences en vertu de la *Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés (LOPMS)*.
4. Pour toute question concernant la collecte, l'utilisation et la divulgation par le Ministère de vos renseignements personnels, prière de contacter :

Responsable, InfoCentre Emploi Ontario

Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences

33, rue Bloor Est, 2^e étage, Toronto (Ontario) M7A 2S3

Sans frais : 1-800-387-5656; Toronto : 416-326-5656

Service ATS : 1-866-533-6339 ou 416-325-4084

6400.0 Se Protéger Et Protéger Les Autres

Objectif Général De Rendement

Observer les procédures de santé et de sécurité au travail en recensant les risques potentiels pour la santé et la sécurité; en manipulant, en entreposant et en éliminant les matières dangereuses; en portant et en entretenant l'équipement de protection individuelle; en respectant la législation relative aux lieux de travail; en interprétant et en appliquant l'information sur l'entretien; en faisant preuve d'ordre sur le lieu de travail; et en se conformant aux directives du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), conformément à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*, aux règlements gouvernementaux, aux politiques de l'entreprise et aux recommandations du fabricant.

Compétences

6400.01 Établir et prendre des mesures correctives contre les risques potentiels pour la santé et la sécurité au travail, y compris la production excessive de gaz d'échappement et/ou de gaz explosifs, la poussière, le niveau sonore ainsi que les risques électriques et mécaniques (par ex., conduits d'air endommagés ou défectueux et/ou ventilation inadéquate), afin de minimiser les risques de blessure et de dommages au matériel, aux véhicules et à l'environnement, conformément aux règlements gouvernementaux et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

6400.02 Manipuler, entreposer et éliminer les matières dangereuses utilisées au travail, y compris les solvants détachants, l'antigel, les liquides pour transmission et freins, l'huile moteur, la poussière de frein, l'acide sulfurique pour batterie, les fluides frigorigènes et les gaz, en utilisant l'équipement de protection individuelle et le matériel de manutention et de stockage approprié, de façon à éviter les blessures, à ne pas contaminer l'environnement et à suivre les procédures de sécurité établies, conformément aux règlements gouvernementaux et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6400.03 Porter et entretenir l'équipement de protection pour les yeux, les oreilles, les mains, les voies respiratoires, le corps et les pieds, de façon à ce qu'il soit bien ajusté et qu'il assure une protection optimale pour le travail à effectuer, conformément aux règlements gouvernementaux, aux spécifications du fabricant et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6400.04 **Respecter la législation relative aux lieux de travail**, et plus particulièrement à la sécurité routière, aux pièces, aux garanties, à la santé et à la sécurité au travail, à la protection de l'environnement ainsi qu'aux pratiques commerciales et professionnelles, y compris la Loi sur la santé et la sécurité au travail, la Loi sur les réparations des véhicules automobiles, le Code de la route et la Loi sur la protection de l'environnement, en établissant les responsabilités personnelles et juridiques des techniciens et des propriétaires de véhicule lors de l'inspection des véhicules, des analyses des émanations, de la production des devis de réparation et de la réparation et/ou du remplacement des pièces défectueuses, conformément aux règlements gouvernementaux.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6400.05 **Faire preuve d'ordre sur le lieu de travail** en appliquant les méthodes de prévention des incendies, notamment par le maintien d'une aire de travail propre et ordonnée et par l'établissement, l'enlèvement et l'élimination des risques potentiels d'incendie; en nettoyant les taches de graisse, les déversements d'huile et d'autres fluides; en veillant à ce l'aire de travail soit exempte de tout obstacle; et en entreposant les outils et le matériel de l'atelier dans un lieu sûr, afin de minimiser les risques d'accident et de blessure pour soi-même et pour les autres, conformément aux règlements gouvernementaux et aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6400.06 **Se conformer aux directives du SIMDUT**, notamment, lire et interpréter les étiquettes et les fiches signalétiques (FS) et veiller à la tenue de la formation sur les pratiques et les règlements relatifs au SIMDUT, conformément à la Loi sur la santé et la sécurité au travail.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6400.07 **Communiquer avec ses superviseurs et ses collègues** afin de cerner les risques pour la sécurité et les cas de non-conformité, les besoins en outils et en matériel, les questions relatives aux horaires et aux activités, ainsi que les divers renseignements nécessaires à l'établissement d'un milieu de travail sûr et productif.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6401.0 S'acquitter Des Pratiques Générales Du Métier

Objectif Général De Rendement

S'acquitter des pratiques générales du métier en interprétant et en appliquant l'information sur l'entretien, en établissant de bonnes relations avec la clientèle, en veillant à l'entreposage saisonnier des moteurs, de même qu'en effectuant du chauffage, du coupage, du soudage et du brasage oxyacétyléniques, du soudage à l'arc avec fil électrode en atmosphère inerte (MIG) et du soudage à l'arc avec électrode enrobée, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

Compétences

6401.01 Interpréter et appliquer l'information sur l'entretien, y compris les bulletins d'entretien, les manuels et les catalogues de pièces, en localisant et en établissant le numéro d'identification du véhicule (VIN) et en utilisant les microfiches et les systèmes informatisés d'information sur l'entretien, de façon à ce que l'entretien ou les réparations soient faits selon les normes admises de l'industrie et/ou les recommandations du fabricant.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

6401.02 Établir de bonnes relations avec la clientèle en faisant preuve d'écoute, en communiquant de façon claire et efficace, en consignait avec justesse les exigences du service à la clientèle et les renseignements connexes, et en exposant aux clients l'utilisation et l'entretien recommandés de l'équipement motorisé et de l'appareil ainsi que les dispositions et les limites de la garantie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6401.03 Offrir divers services à la clientèle, notamment, exprimer un avis honnête sur l'état du véhicule, expliquer les réparations et les coûts, fournir un énoncé écrit des travaux effectués et traiter les plaintes reçues de façon à répondre aux attentes de la clientèle et à assurer des communications courtoises et amicales.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6401.04 Veiller à l'entreposage saisonnier des moteurs en vidangeant et en hivérant le système de refroidissement, en lubrifiant et en vidangeant le carburateur, en stabilisant le système d'alimentation et en protégeant le système d'admission et d'échappement contre les intempéries, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6401.05 Effectuer l'inspection visuelle du matériel de chauffage et de coupage oxygaz, y compris les réservoirs, les jauges, les robinets d'oxygène et d'acétylène, les tuyaux, les raccords, les régulateurs, les conduits et les buses en vérifiant la pression dans les réservoirs et les réglages du matériel et en s'assurant qu'il n'y a pas fissures, de fuites, de corps étrangers et d'usure, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6401.06 Préparer la surface à réparer ainsi qu’installer et utiliser le matériel de chauffage et de coupage oxygaz; entre autres tâches, ouvrir les robinets de gaz, vérifier les régulateurs de pression, ajuster les régulateurs pour le coupage ou le chauffage, choisir les buses, déterminer le mélange, allumer le gaz, et régler et ajuster la flamme afin de chauffer et/ou de couper des boulons et des écrous grippés et d’autres assemblages métalliques comme l’exigent les procédures de réparation du fabricant, en utilisant des outils d’entretien manuels, électriques et électroniques, des outils spécialisés, des outils de précision, des dispositifs de levage et des supports de sécurité ainsi que de l’équipement de protection individuelle et ignifuge servant à éviter les blessures, et en couvrant ou en éloignant les pièces du véhicule qui risquent d’être endommagées, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l’industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6401.07 Mener une inspection visuelle de la surface à chauffer ou à couper en vérifiant que ni ses composants, ni l’espace alentour ne sont endommagés ou déformés, conformément aux procédures de réparation et aux exigences en matière de sécurité approuvées par le fabricant et l’industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l’apprenti(e)	Signature de l’apprenti(e)

6401.08 Mener une inspection visuelle du matériel de soudage MIG et de soudage à l'électrode de tungstène (TIG), y compris les réservoirs, les gaz, les tuyaux, les raccords, les régulateurs, les conduits, les connecteurs électriques, les câbles, les prises de masse, les buses et les becs, les assemblages d'entraînement et les ventilateurs, de façon à vérifier la pression, les réglages, les connexions et la ventilation et de s'assurer que le matériel ne présente pas de fissures, de fuites, de corrosion, de corps étrangers, d'usure et d'obstructions, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6401.09 Préparer la surface à réparer ainsi qu'installer et utiliser le matériel de soudage MIG et TIG, notamment, fixer les prises de masse à la surface à réparer afin de protéger les composants électroniques du véhicule, allumer l'interrupteur d'alimentation, ouvrir le robinet de gaz, vérifier le régulateur de pression, ajuster la vitesse du fil, choisir l'intensité requise, régler la soudeuse selon la surface à réparer et appliquer un apprêt pour soudage sur la surface à réparer afin de procéder au soudage des composants d'acier doux et d'aluminium et au soudage avec bronze au silicium (pour les réparations cosmétiques seulement), tout en portant l'équipement de protection individuelle et ignifuge servant à éviter les blessures et en couvrant ou en éloignant les pièces du véhicule qui risquent d'être endommagées, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6401.10 **Vérifier l'intégrité de la soudure**, et notamment la bonne pénétration et l'absence de fissures, de caniveaux, de perforations, de soufflures et de cratères visibles, de projections excessives ainsi que de défauts aux arêtes, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6401.11 **Mener une inspection visuelle de la soudeuse à arc électrique**, et notamment de la prise de masse et du support, des câbles d'alimentation, des connecteurs électriques, des électrodes et des ventilateurs en vérifiant que le matériel ne présente pas d'usure, de brûlures, de corrosion ou de connexions desserrées, et que les électrodes sont en bon état, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6401.12 Préparer la surface à réparer ainsi qu'installer et utiliser le matériel de soudage à l'arc, notamment, nettoyer et préparer la surface de travail, choisir les électrodes requis, ajuster l'intensité, fixer la prise de masse, allumer l'interrupteur d'alimentation et régler la soudeuse selon la surface à réparer, comme l'exigent les procédures de réparation du fabricant, en effectuant des soudures limitées à l'acier fort selon les procédures de réparation recommandées par le fabricant, et tout en portant l'équipement de protection individuelle et ignifuge servant à éviter les blessures et en couvrant ou en éloignant les pièces du véhicule qui risquent d'être endommagées, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6401.13 Vérifier l'intégrité de la soudure à l'arc, et notamment la bonne pénétration et l'absence de laitier ainsi que de fissures, de caniveaux, de perforations, de soufflures et de cratères visibles, de projections excessives et de défauts aux arêtes, en menant une inspection visuelle de la surface de travail et en s'assurant que ni ses composants, ni l'espace alentour ne sont endommagés, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6402.0 Effectuer Des Inspections Prélivraison**Objectif Général De Rendement**

Appliquer les procédures d'installation et d'inspection pré livraison de l'équipement motorisé et des appareils en effectuant des inspections visuelles, en diagnostiquant les problèmes éventuels, en établissant des rapports d'inspection pré livraison et en vérifiant l'exactitude de ces rapports, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

Compétences

6402.01 Vérifier les systèmes et les composants de l'équipement motorisé et des appareils en effectuant des inspections visuelles, en diagnostiquant et en corrigeant les problèmes éventuels, en procédant aux essais nécessaires et en examinant le rendement et le fonctionnement des appareils, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

* Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).

6402.02 Mener des inspections visuelles portant sur les systèmes et les composants de l'équipement motorisé et des appareils, y compris sur l'état des composants extérieurs et intérieurs, les accessoires, le moteur, le système d'alimentation, les systèmes d'admission et d'échappement, le système antipollution, les systèmes électriques et électroniques, le système de suspension, le système de direction, le système de freinage, les systèmes de coupe, les systèmes hydrauliques et les dispositifs de fixation et de montage, en procédant à diverses vérifications concernant, entre autres, la propreté et l'intégrité structurale des appareils, les fissures, le gauchissement, la corrosion, les fuites ainsi que les composants usés, desserrés, endommagés, manquants ou défectueux, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6402.03 Diagnostiquer et corriger les problèmes relatifs aux systèmes et aux composants de l'équipement motorisé et des appareils, y compris de l'état des composants extérieurs et intérieurs, des accessoires, du moteur, du système d'alimentation, des systèmes d'admission et d'échappement, du système antipollution, des systèmes électriques et électroniques, du système de suspension, du système de direction, du système de freinage, des systèmes de coupe, des systèmes hydrauliques et des dispositifs de fixation et de montage, en menant des inspections visuelles, des essais et des analyses du rendement et du fonctionnement, et en procédant à diverses vérifications concernant, entre autres, l'intégrité structurale, les fuites, la pression, la ventilation, le débit, la température, la corrosion, les vibrations, le bruit, l'usure, le désalignement, les cassures l'odeur et la couleur, à l'aide d'outils d'entretien manuels, électriques et électroniques et d'outils spécialisés, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6402.04 Établir des rapports d'inspection prélivraison exposant les résultats des inspections visuelles et des activités de diagnostic et de correction des problèmes, et notamment l'état des composants extérieurs et intérieurs, les accessoires, le moteur, le système d'alimentation, les systèmes d'admission et d'échappement, le système antipollution, les systèmes électriques et électroniques, le système de suspension, le système de direction, le système de freinage, les systèmes de coupe, les systèmes hydrauliques et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6402.05 Appliquer les procédures d'installation et d'inspection prélivraison de l'équipement motorisé et des appareils en resserrant les fixations requises, en installant les accessoires et les fixations nécessaires, en nettoyant les pièces et en appliquant la protection contre la corrosion, en ajustant la tension des courroies et l'alignement des systèmes d'entraînement à chenille et en remettant les liquides à niveau, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6402.06 Vérifier l'exactitude des rapports d'inspection prélivraison, qui portent notamment sur l'état des composants extérieurs et intérieurs, les accessoires, le moteur, le système d'alimentation, les systèmes d'admission et d'échappement, le système antipollution, les systèmes électriques et électroniques, le système de suspension, le système de direction, le système de freinage, les systèmes de coupe, les systèmes hydrauliques ainsi que les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant les inspections visuelles et les essais requis ainsi qu'en analysant le rendement, le fonctionnement et l'intégrité structurale des appareils à l'aide d'outils d'entretien manuels, électriques et électroniques et d'outils spécialisés, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6403.0 Réparer Des Systèmes Électriques

Objectif Général De Rendement

Diagnostiquer et corriger les problèmes touchant les systèmes électriques en effectuant des inspections visuelles, en diagnostiquant et en réglant les problèmes relatifs à la batterie, en entretenant et en chargeant la batterie (notamment par survoltage), en diagnostiquant et en réglant les problèmes relatifs aux systèmes de démarrage, de charge, d'allumage et d'éclairage électrique et électronique ainsi qu'aux systèmes annexes et aux composants de ces systèmes, et en vérifiant les réparations effectuées, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

Compétences

6403.01 Mener des inspections visuelles des systèmes de démarrage et de charge en déterminant les types de système et leurs applications et en vérifiant si diverses pièces, comme la batterie (y compris le niveau d'électrolyte), le démarreur, les câbles, les connecteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les régulateurs, les dispositifs de protection des circuits, les faisceaux de câblage, les jauges, les systèmes à magnéto, les génératrices, les alternateurs, les mécanismes d'entraînement ainsi que les dispositifs de fixation et de montage présentent des composants usés, endommagés, corrodés, desserrés ou défectueux, conformément aux recommandations, aux spécifications et aux exigences en matière de sécurité du fabricant.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

6403.02 Diagnostiquer et corriger les problèmes relatifs aux batteries en menant des inspections visuelles, des essais et des analyses du rendement et du fonctionnement et en procédant à diverses vérifications concernant, entre autres, les composants endommagés, usés, desserrés ou manquants, la densité spécifique de l'électrolyte, la tension, le niveau des liquides, les fuites, les fissures, les connexions corrodées, le gauchissement et la propreté, au moyen d'outils d'entretien manuels, électriques et électroniques, d'outils de précision, de testeurs de décharge, de chargeurs et de densimètres, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6403.03 Entretenir et charger des batteries (notamment par survoltage) à l'aide de chargeurs simples et multiples et enlever, charger et/ou remplacer les batteries en utilisant des outils manuels et électriques, des câbles d'appoint, des ensembles de survoltage, des chargeurs, de l'électrolyte, de l'eau distillée, des extracteurs, des outils de nettoyage et des densimètres, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6403.04 Diagnostiquer et corriger les problèmes relatifs aux systèmes de démarrage électrique et à leurs composants, y compris les moteurs de démarrage et les mécanismes d'entraînement, les batteries, les câbles, les connecteurs, les dispositifs de protection des circuits, les dispositifs de sécurité – point mort, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les faisceaux de câblage et les dispositifs de fixation et de montage, en menant des inspections visuelles, des essais et des analyses du rendement et du fonctionnement, et en procédant à diverses vérifications concernant, entre autres, l'usure, les circuits ouverts/les courts-circuits/la masse, les connexions à haute résistance, le cheminement des fils, le bruit, les vibrations, l'odeur, le gauchissement, la corrosion, les cassures et la température, au moyen d'outils d'entretien manuels, électriques et électroniques, d'outils de précision, d'un multimètre numérique, d'un ampèremètre et de testeurs de charges, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6403.05 Réparer des systèmes de démarrage et leurs composants, y compris les moteurs de démarrage et les mécanismes d'entraînement, les batteries, les dispositifs de sécurité – point mort, les câbles, les connecteurs, les dispositifs de protection des circuits, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les faisceaux de câblage et les dispositifs de fixation et de montage, par le biais de remplacements, de mises en état ou de travaux d'entretien, au moyen d'outils d'entretien manuels, électriques et électroniques et d'outils spécialisés, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6403.06 **Vérifier les réparations effectuées aux systèmes de démarrage et à leurs composants** en menant des inspections visuelles, des essais et des analyses du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, électriques et électroniques et des outils spécialisés, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6403.07 **Diagnostiquer et corriger les problèmes relatifs aux systèmes de charge et à leurs composants**, y compris les systèmes à magnéto, les génératrices, les alternateurs, les mécanismes d'entraînement, les batteries, les câbles, les connecteurs, les dispositifs de protection des circuits, les régulateurs de tension, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de câblage et les dispositifs de fixation et de montage, en menant des inspections visuelles, des essais et des analyses du rendement et du fonctionnement, et en procédant à diverses vérifications concernant, entre autres, l'usure, les circuits ouverts/les courts-circuits/la masse, les connexions à haute résistance, le courant parasite, le cheminement des fils, la tension et l'intensité des systèmes, les vibrations, le bruit, l'odeur, la corrosion, le gauchissement, la contamination et la température, au moyen d'outils d'entretien manuels, électriques et électroniques, d'outils spécialisés, d'outils de précision, d'un multimètre numérique, de testeurs d'intensité, de tension et de résistance ainsi que de stéthoscopes, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6403.08 Réparer des systèmes de charge et leurs composants, y compris les systèmes à magnéto, les génératrices, les alternateurs, les mécanismes d'entraînement, les batteries, les câbles, les connecteurs, les dispositifs de protection des circuits, les régulateurs de tension, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de câblage et les dispositifs de fixation et de montage, par le biais de remplacements, de mises en état ou de travaux d'entretien et au moyen d'outils d'entretien manuels, électriques et électroniques, d'outils spécialisés, d'outils de précision ainsi que d'un multimètre numérique, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6403.09 Vérifier les réparations effectuées aux systèmes de charge et à leurs composants en menant des inspections visuelles, des essais et des analyses du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, électriques et électroniques, des outils spécialisés et des outils de précision, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6403.10 Diagnostiquer et corriger les problèmes relatifs aux systèmes à commande électrique ou électronique et à leurs composants, y compris les batteries, les connecteurs, les câbles, les panneaux d'affichage, les jauges, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les réseaux de transmission, les avertisseurs, les systèmes d'éclairage et d'illumination, les dispositifs de protection des circuits, les dispositifs de prévention du vol et les accessoires électriques, les faisceaux de câblage et les dispositifs de fixation et de montage, en menant des inspections visuelles, des essais et des analyses du rendement et du fonctionnement, et en procédant à diverses vérifications concernant, entre autres, l'usure, les circuits ouverts/les courts-circuits/la masse, le courant parasite, les codes de diagnostic, le cheminement des fils, la température, la corrosion, le gauchissement, les vibrations, le bruit, la couleur et l'odeur, au moyen d'outils d'entretien manuels, électriques et électroniques, d'outils spécialisés, d'outils de précision et d'un multimètre numérique, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6403.11 Réparer des systèmes à commande électrique ou électronique et leurs composants, y compris les batteries, les connecteurs, les câbles, les panneaux d'affichage, les jauges, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les réseaux de transmission, les avertisseurs, les systèmes d'éclairage et d'illumination, les dispositifs de protection des circuits, les dispositifs de prévention du vol et les accessoires électriques, les faisceaux de câblage et les dispositifs de fixation et de montage, par le biais de remplacements, de remises en état ou de travaux d'entretien et au moyen d'outils d'entretien manuels, électriques et électroniques, d'outils spécialisés et d'outils de précision, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6403.12 Vérifier les réparations effectuées aux systèmes à commande électrique ou électronique et à leurs composants en menant des inspections visuelles, des essais et des analyses du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, électriques et électroniques, des outils spécialisés et des outils de précision, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6403.13 Diagnostiquer et corriger les problèmes relatifs aux systèmes d'allumage électrique ou électronique et à leurs composants, y compris les pièces du distributeur, les bobines, les résistances, les modules d'allumage, les pièces liées au calage de l'allumage, les mécanismes d'avance à l'allumage, les fils à haute tension, les bougies d'allumage, les réseaux de transmission, les interrupteurs, les capteurs, les distributeurs d'allumage, les modules, les dispositifs de protection des circuits, les faisceaux de câblage et les dispositifs de fixation et de montage, en menant des inspections visuelles, des essais et des analyses du rendement et du fonctionnement, et en procédant à diverses vérifications concernant, entre autres, l'usure, les circuits ouverts / les courts-circuits / la masse, les codes de diagnostic, le cheminement des fils, la température, la couleur, la tension et l'intensité des systèmes, la dispersion électrique, la fuite d'huile provenant des bobines, la corrosion, les vibrations et le bruit, au moyen d'outils d'entretien manuels, électriques et électroniques, d'outils spécialisés, d'outils de précision et d'un multimètre numérique, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6403.14 Réparer des systèmes d'allumage électrique ou électronique et leurs composants, y compris les pièces du distributeur, les bobines, les résistances, les modules d'allumage, les pièces liées au calage de l'allumage, les mécanismes d'avance à l'allumage, les fils à haute tension, les bougies d'allumage, les réseaux de transmission, les interrupteurs, les capteurs, les distributeurs d'allumage, les modules, les dispositifs de protection des circuits, les faisceaux de câblage et les dispositifs de fixation et de montage, par le biais de remplacements, de remises en état ou de travaux d'entretien et au moyen d'outils d'entretien manuels, électriques et électroniques, d'outils spécialisés et d'outils de précision, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6403.15 Vérifier les réparations effectuées aux systèmes d'allumage électrique ou électronique et à leurs composants en menant des inspections visuelles, des essais et des analyses du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, électriques et électroniques, des outils spécialisés et des outils de précision, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6404.0 Réparer Des Systèmes De Gestion Du Carburant Des Moteurs

Objectif Général De Rendement

Réparer des systèmes de gestion du carburant des moteurs à essence et leurs composants en menant des inspections visuelles, en diagnostiquant et en corrigeant les problèmes observés, en réparant les systèmes de gestion du carburant, les systèmes d'allumage et les systèmes commandés par ordinateur et leurs composants, et en vérifiant les réparations effectuées aux systèmes et aux composants, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

Compétences

6404.01 Mener des inspections visuelles des systèmes de gestion mécanique et électronique du carburant des moteurs à essence et de leurs composants en déterminant les types de systèmes et leurs applications, y compris le carburant, les réservoirs, les soupapes, les filtres, les pompes, les conduits, les tuyaux et les raccords, les carburateurs, les injecteurs, les rampes d'alimentation, les régulateurs de pression, les collecteurs d'admission, les dispositifs antipollution, les codes de diagnostic, les avertisseurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les actionneurs, les réseaux de transmission, les dispositifs de protection des circuits, les faisceaux de câblage et les dispositifs de fixation et de montage, et en vérifiant l'existence de composants usés, desserrés, endommagés, non étanches, manquants ou défectueux, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

* Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).

6404.02 Diagnostiquer et corriger les problèmes relatifs aux systèmes de gestion mécanique et électronique du carburant des moteurs à essence et à leurs composants, y compris le carburant, les réservoirs, les soupapes, les filtres, les pompes, les conduits, les tuyaux et les raccords, les carburateurs, les injecteurs, les rampes d'alimentation, les régulateurs de pression, les collecteurs d'admission, les dispositifs antipollution, les codes de diagnostic, les avertisseurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les actionneurs, les réseaux de transmission, les dispositifs de protection des circuits, les faisceaux de câblage et les dispositifs de fixation et de montage, en menant des inspections visuelles, des essais et des analyses du rendement et du fonctionnement, et en procédant à diverses vérifications concernant, entre autres, l'odeur, la température, les émanations, la corrosion, la couleur, les vibrations, le bruit, les fuites, la pression, la dépression et le débit, au moyen d'outils d'entretien manuels, électriques et électroniques, d'outils spécialisés et de dispositifs de levage, de réglage et de blocage, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6404.03 Réparer des systèmes de gestion mécanique et électronique du carburant des moteurs à essence et leurs composants, y compris le carburant, les réservoirs, les soupapes, les filtres, les pompes, les conduits, les tuyaux et les raccords, les carburateurs, les injecteurs, les rampes d'alimentation, les régulateurs de pression, les collecteurs d'admission, les dispositifs antipollution, les codes de diagnostic, les avertisseurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les actionneurs, les réseaux de transmission, les dispositifs de protection des circuits, les faisceaux de câblage et les dispositifs de fixation et de montage, par le biais de remplacements, de remises en état ou de travaux d'entretien et au moyen d'outils d'entretien manuels, électriques et électroniques, d'outils spécialisés ainsi que de dispositifs de levage, de réglage et de blocage, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6404.04 Vérifier les réparations effectuées aux systèmes de gestion du carburant des moteurs à essence et à leurs composants en menant des inspections visuelles, des essais et des analyses du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, électriques et électroniques et des outils spécialisés, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6404.05

Diagnostiquer et corriger les problèmes relatifs aux systèmes de gestion du carburant des moteurs diesel et à leurs composants, y compris le carburant, les réservoirs, les soupapes, les filtres, les pompes, les conduits, les tuyaux et les raccords, les injecteurs, les rampes d'alimentation, les collecteurs d'admission, les dispositifs antipollution, les codes de diagnostic, les avertisseurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les actionneurs, les réseaux de transmission, les dispositifs de protection des circuits, les faisceaux de câblage et les dispositifs de fixation et de montage, en menant des inspections visuelles, des essais et des analyses du rendement et du fonctionnement, et en procédant à diverses vérifications concernant, entre autres, l'odeur, la température, la corrosion, la couleur, les vibrations, le bruit, les fuites, la pression, la dépression et le débit, au moyen d'outils d'entretien manuels, électriques et électroniques, d'outils spécialisés et de dispositifs de levage, de réglage et de blocage, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6404.06 Réparer les systèmes de gestion du carburant des moteurs diesel et leurs composants, y compris le carburant, les réservoirs, les soupapes, les filtres, les pompes, les conduits, les tuyaux et les raccords, les injecteurs, les rampes d'alimentation, les collecteurs d'admission, les dispositifs antipollution, les codes de diagnostic, les avertisseurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les actionneurs, les réseaux de transmission, les dispositifs de protection des circuits, les faisceaux de câblage et les dispositifs de fixation et de montage, par le biais de remplacements, de remises en état ou de travaux d'entretien et au moyen d'outils d'entretien manuels, électriques et électroniques, d'outils spécialisés ainsi que de dispositifs de levage, de réglage et de blocage, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6404.07 Vérifier les réparations effectuées aux systèmes de gestion du carburant des moteurs diesel et à leurs composants en menant des inspections visuelles, des essais et des analyses du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, électriques et électroniques et des outils spécialisés, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6405.0 Effectuer La Mise Au Point De Moteurs

Objectif Général De Rendement

Effectuer la mise au point de moteurs à essence et diesel en menant des inspections visuelles, en diagnostiquant et en corrigeant les problèmes relatifs aux systèmes de fonctionnement des moteurs, en vérifiant la compression, en remplaçant les filtres, l'huile de carter, les bougies d'allumage, les injecteurs de carburant et les composants du système d'allumage, en vérifiant et en ajustant le temps d'allumage et de pompage du carburant et la pression de refoulement, et en vérifiant la mise au point, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

Compétences

6405.01 Effectuer la mise au point de moteurs à essence en vérifiant ou en remplaçant les bougies d'allumage, en effectuant des essais de compression, d'étanchéité et sous vide, en vérifiant ou en remplaçant les filtres à air, les composants du système d'admission, les coupe-flammes, les batteries, les câbles, les connecteurs, les composants du système d'allumage, les filtres à carburant et les soupapes de recyclage de gaz du carter, en vérifiant la pression d'essence, les conduits et les tuyaux, en ajustant, en nettoyant et/ou en remplaçant les carburateurs et les injecteurs, en vérifiant et/ou en ajustant le temps d'allumage, les mécanismes de commande d'allumage, les masselottes, la marche au ralenti et les dispositifs antipollution, en vérifiant ou en remplaçant l'huile moteur ou en ajustant le niveau, ainsi qu'en corrigeant toute obstruction du système d'échappement, à l'aide d'outils d'entretien manuels, électriques et électroniques et d'outils spécialisés, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

6405.02 Effectuer la mise au point de moteurs diesel en effectuant des essais de compression et d'étanchéité, en vérifiant ou en remplaçant les filtres à air, les composants du système d'admission et les filtres à carburant, en vérifiant la pression du carburant, les conduits et les tuyaux, en corrigeant toute obstruction du système d'échappement et en vérifiant la pression de suralimentation sur les collecteurs, le système électrique et l'ajustement des soupapes – y compris les injecteurs et les pompes -, ainsi qu'en vérifiant et/ou en ajustant l'avance à l'injection, les masselottes, la marche au ralenti et les dispositifs antipollution, à l'aide d'outils d'entretien manuels, électriques et électroniques et d'outils spécialisés, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6405.03 Vérifier la mise au point du moteur en menant des inspections visuelles, des essais et des analyses du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, électriques et électroniques et des outils spécialisés, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6406.0 Réparer Des Moteurs

Objectif Général De Rendement

Réparer des moteurs, y compris les systèmes de refroidissement et de lubrification, les culasses, les blocs moteurs ainsi que leurs composants, en effectuant des inspections visuelles, en diagnostiquant et en corrigeant les problèmes constatés et en vérifiant les réparations effectuées, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

Compétences

6406.01 Mener une inspection visuelle des systèmes de refroidissement du moteur en déterminant les types de système et leurs applications, y compris le liquide de refroidissement, les radiateurs et les réservoirs, les ailettes de refroidissement, les réservoirs tampons, les ventilateurs de refroidissement et leur moyeu, les pompes du liquide de refroidissement, les courroies, les tuyaux, les conduits, les raccords, les échangeurs de chaleur, les joints d'étanchéité, les joints toriques et d'autres joints, les soupapes, les capteurs, les dispositifs de régulation de la température, les mécanismes d'entraînement, les faisceaux de câblage ainsi que les dispositifs de fixation et de montage, et en vérifiant le niveau du liquide de refroidissement et l'existence de composants usés, desserrés, endommagés, manquants, non étanches ou défectueux, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

6406.02 Diagnostiquer et corriger les problèmes relatifs aux systèmes de refroidissement et à leurs composants, y compris le liquide de refroidissement, les radiateurs et les réservoirs, les ailettes de refroidissement, les réservoirs tampons, les ventilateurs de refroidissement et leur moyeu, les pompes du liquide de refroidissement, les courroies, les tuyaux, les conduits, les raccords, les échangeurs de chaleur, les joints d'étanchéité, les joints toriques et d'autres joints, les soupapes, les capteurs, les relais, les dispositifs de régulation de la température, les mécanismes d'entraînement, les faisceaux de câblage ainsi que les dispositifs de fixation et de montage, en menant des inspections visuelles, des essais et des analyses du rendement et du fonctionnement, et en procédant à diverses vérifications concernant, entre autres, les fuites, l'odeur, la température, la corrosion, la couleur, les vibrations, le bruit ainsi que le type, la quantité et l'état du liquide de refroidissement, au moyen d'outils d'entretien manuels, électriques et électroniques, d'outils spécialisés et de dispositifs de levage, de réglage et de blocage, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6406.03 Réparer des systèmes de refroidissement et leurs composants, y compris le liquide de refroidissement, les radiateurs et les réservoirs, les ailettes de refroidissement, les réservoirs tampons, les ventilateurs de refroidissement et leur moyeu, les pompes du liquide de refroidissement, les courroies, les tuyaux, les conduits, les raccords, les échangeurs de chaleur, les joints d'étanchéité, les joints toriques et d'autres joints, les soupapes, les capteurs, les relais, les dispositifs de régulation de la température, les mécanismes d'entraînement, les faisceaux de câblage ainsi que les dispositifs de fixation et de montage, par le biais de remplacements, de mises en état ou de travaux d'entretien et au moyen d'outils d'entretien manuels, électriques et électroniques, d'outils spécialisés ainsi que de dispositifs de levage, de réglage et de blocage, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6406.04 Vérifier les réparations effectuées aux systèmes de refroidissement et à leurs composants en menant des essais et des analyses du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, électriques et électroniques et des outils spécialisés, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6406.05 Mener une inspection visuelle des systèmes de lubrification du moteur en déterminant les types de système et leurs applications, y compris les pompes, les logements, les filtres, les conduits, les raccords, l'huile, les gicleurs d'huile, les joints d'étanchéité, les joints toriques et d'autres joints, les échangeurs de chaleur, les soupapes de dérivation, les dispositifs auxiliaires, les capteurs, les modules, les jauges, les avertisseurs, les faisceaux de câblage et les dispositifs de fixation et de montage, et en vérifiant le niveau d'huile et l'existence de composants usés, desserrés, endommagés, manquants ou défectueux, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6406.06 Diagnostiquer et corriger les problèmes relatifs aux systèmes de lubrification du moteur et à leurs composants, y compris les pompes, les logements, les filtres, les conduits, les raccords, l'huile, les gicleurs d'huile, les joints d'étanchéité, les joints toriques et d'autres joints, les échangeurs de chaleur, les soupapes de dérivation, les dispositifs auxiliaires, les capteurs, les modules, les jauges, les avertisseurs, les faisceaux de câblage et les dispositifs de fixation et de montage en menant des inspections visuelles, des essais et des analyses du rendement et du fonctionnement, et en procédant à diverses vérifications concernant, entre autres, les fuites, l'odeur, la température, le gauchissement, la corrosion, la couleur, les vibrations, le bruit, la pression, la contamination et l'analyse de l'huile, au moyen d'outils d'entretien manuels, électriques et électroniques et d'outils spécialisés, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6406.07 Réparer des systèmes de lubrification du moteur et leurs composants, y compris les pompes, les logements, les filtres, les conduits, les raccords, l'huile, les gicleurs d'huile, les joints d'étanchéité, les joints toriques et d'autres joints, les échangeurs de chaleur, les soupapes de dérivation, les dispositifs auxiliaires, les capteurs, les modules, les jauges, les avertisseurs, les faisceaux de câblage et les dispositifs de fixation et de montage, par le biais de remplacements, de remises en état ou de travaux d'entretien et au moyen d'outils d'entretien manuels, électriques et électroniques et d'outils spécialisés, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6406.08 Vérifier les réparations effectuées aux systèmes de lubrification du moteur et à leurs composants en menant des essais et des analyses du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, électriques et électroniques et des outils spécialisés, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6406.09 Mener une inspection visuelle des culasses et du bloc moteur et de leurs composants en déterminant les types de système et leurs applications, y compris les culasses, les collecteurs d'échappement, les plaques de recouvrement, les sièges, les guides, les joints d'étanchéité, les joints toriques et d'autres joints, les ressorts, les bagues d'arrêt, les rotateurs, les tubes d'injection, les chevilles expansibles, les soupapes, les mécanismes d'actionnement, les arbres à cames, les galets suiveurs, les mécanismes d'entraînement, les blocs moteurs, les pistons, les bielles, les roulements, les chemises, les mécanismes de contrebalancement, les vilebrequins, les volants-moteurs, les arbres d'équilibre, les trains d'engrenages, les amortisseurs de vibrations, les poulies, les entraînements auxiliaires, les carters d'huile, les capteurs, les modules, les jauges, les avertisseurs, les faisceaux de câblage et les dispositifs de fixation et de montage, en vérifiant la ventilation, la pression et l'existence de composants usés, desserrés, endommagés, manquants, non étanches ou défectueux, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6406.10 Diagnostiquer et corriger les problèmes relatifs aux culasses et à leurs composants, y compris les culasses, les collecteurs d'échappement, les plaques de recouvrement, les sièges, les guides, les joints d'étanchéité, les joints toriques et d'autres joints, les ressorts, les bagues d'arrêt, les rotateurs, les tubes d'injection, les chevilles expansibles, les soupapes, les mécanismes d'actionnement, les arbres à cames, les galets suiveurs, les mécanismes d'entraînement, les capteurs, les modules, les jauges, les avertisseurs, les faisceaux de câblage et les dispositifs de fixation et de montage en menant des inspections visuelles, des essais et des analyses du rendement et du fonctionnement, et en procédant à diverses vérifications concernant, entre autres, la corrosion, l'érosion, les vibrations, le bruit, le calaminage, les cassures, les fuites, le gauchissement, la température, la pression et la ventilation, au moyen d'outils d'entretien manuels, électriques et électroniques, d'outils spécialisés et de dispositifs de levage, de réglage et de blocage, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6406.11 Réparer les culasses et leurs composants, y compris les culasses, les collecteurs d'échappement, les plaques de recouvrement, les sièges, les guides, les joints d'étanchéité, les joints toriques et d'autres joints, les ressorts, les bagues d'arrêt, les rotateurs, les tubes d'injection, les chevilles expansibles, les soupapes, les systèmes de recyclage des gaz du carter, les mécanismes d'actionnement, les arbres à cames, les galets suiveurs, les mécanismes d'entraînement, les capteurs, les modules, les jauges, les avertisseurs, les faisceaux de câblage et les dispositifs de fixation et de montage, par le biais de remplacements, de remises en état ou de travaux d'entretien et au moyen d'outils d'entretien manuels, électriques et électroniques, de matériel et d'outils spécialisés et de dispositifs de levage, de réglage et de blocage, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6406.12 Vérifier les réparations effectuées aux culasses et à leurs composants en menant des essais et des analyses du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, électriques et électroniques, des outils spécialisés et des dispositifs de levage, de réglage et de blocage, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6406.13 Diagnostiquer et corriger les problèmes relatifs aux blocs moteurs et à leurs composants, y compris les blocs moteurs, les chevilles expansibles, les plaques de recouvrement, les systèmes de recyclage des gaz du carter, les pistons, les bielles, les roulements, les joints d'étanchéité et d'autres joints, les chemises, les mécanismes de contrebalancement, les vilebrequins, les volants-moteurs, les arbres d'équilibre, les trains d'engrenages, les arbres à cames, les galets suiveurs, les amortisseurs de vibrations, les poulies, les entraînements auxiliaires, les carters d'huile et les dispositifs de fixation et de montage en menant des inspections visuelles, des essais et des analyses du rendement et du fonctionnement, et en procédant à diverses vérifications concernant, entre autres, la température, la corrosion, l'érosion, les vibrations, le bruit, le calaminage, les cassures, le gauchissement, l'alignement, les fuites, la ventilation et la pression, au moyen d'outils d'entretien manuels, électriques et électroniques, d'outils spécialisés et de dispositifs de levage, de réglage et de blocage, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6406.14 Réparer des blocs moteurs et leurs composants, y compris les blocs moteurs, les chevilles expansibles, les plaques de recouvrement, les systèmes de recyclage des gaz du carter, les pistons, les bielles, les roulements, les joints d'étanchéité et d'autres joints, les agents d'étanchéité, les chemises, les mécanismes de contrebalancement, les vilebrequins, les volants-moteurs, les arbres d'équilibre, les trains d'engrenages, les arbres à cames, les galets suiveurs, les amortisseurs de vibrations, les poulies, les entraînements auxiliaires, les carters d'huile et les dispositifs de fixation et de montage, par le biais de remplacements, de remises en état ou de travaux d'entretien et au moyen d'outils d'entretien manuels, électriques et électroniques, d'outils spécialisés, de matériel de chauffage, de coupage et de soudage ainsi que de dispositifs de levage, de réglage et de blocage, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6406.15 Vérifier les réparations effectuées aux blocs moteurs et à leurs composants en menant des essais et des analyses du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, électriques et électroniques, des outils spécialisés et des dispositifs de levage, de réglage et de blocage, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6407.0 Réparer Des Châssis Et Des Systèmes De Direction Et De Suspension

Objectif Général De Rendement

Réparer des systèmes de suspension, des châssis et des châssis auxiliaires ainsi que leurs composants en menant des inspections visuelles, en diagnostiquant et en corrigeant les problèmes constatés, en effectuant les réparations nécessaires et en vérifiant les réparations effectuées, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

Compétences

6407.01 Mener une inspection visuelle des systèmes de direction et de suspension, des châssis et de leurs composants en déterminant les types de système et leurs applications, y compris les châssis et les châssis auxiliaires, les bras de réglage, les poutres d'essieux avec section en I, les amortisseurs, les ressorts, les jumelles de ressorts, les mains de ressorts, les stabilisateurs, les bagues, les suspensions pneumatiques, les caissons, les barres antiroulis, les conduits, les tuyaux, les raccords, les jauges, les soupapes, les commandes et les actionneurs, les pompes et les mécanismes d'entraînement, les cylindres, les réservoirs, les roulements, les joints d'étanchéité et d'autres joints, les boîtiers/les crémaillères/les moteurs de direction, les tringleries, les embouts d'accouplement, les guides, les colonnes, les poignées, les joints sphériques, les chevilles d'attelage et les dispositifs de fixation et de montage, et en vérifiant l'existence de composants usés, desserrés, manquants, endommagés ou défectueux, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

6407.02 Diagnostiquer et corriger les problèmes relatifs aux châssis, aux systèmes de suspension et à leurs composants, y compris les châssis et les châssis auxiliaires, les bras de réglage, les poutres d'essieux avec section en I, les amortisseurs, les ressorts, les jumelles de ressorts, les mains de ressorts, les stabilisateurs, les bagues, les roulements, les blocs, les suspensions pneumatiques, les caissons, les barres antiroulis, les conduits, les tuyaux, les raccords, les jauges, les soupapes, les commandes et les actionneurs ainsi que les dispositifs de fixation et de montage, en menant des inspections visuelles, des essais et des analyses du rendement et du fonctionnement, et en procédant à diverses vérifications concernant, entre autres, les vibrations, le bruit, la corrosion, les cassures, les fuites, la pression, la couleur, l'alignement, la stabilité, la hauteur du véhicule, la répartition du poids et les commandes, au moyen d'outils manuels, électriques et spécialisés et de dispositifs de levage, de réglage et de blocage, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6407.03 Réparer des châssis, des systèmes de suspension et leurs composants, y compris les châssis et les châssis auxiliaires, les bras de réglage, les poutres d'essieux avec section en I, les amortisseurs, les ressorts, les jumelles de ressorts, les mains de ressorts, les stabilisateurs, les bagues, les roulements, les blocs, les suspensions pneumatiques, les caissons, les barres antiroulis, les conduits, les tuyaux, les raccords, les jauges, les soupapes, les commandes et les actionneurs ainsi que les dispositifs de fixation et de montage par le biais de remplacements, de remises en état, de l'alignement ou de travaux d'entretien et au moyen d'outils d'entretien manuels, électriques et spécialisés, de matériel de chauffage, de coupage et de soudage et de dispositifs de levage, de réglage et de blocage, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6407.04 Vérifier les réparations effectuées aux châssis, aux systèmes de suspension et à leurs composants en menant des inspections visuelles, des essais et des analyses du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, électriques et spécialisés et des dispositifs de levage, de réglage et de blocage, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6407.05 Diagnostiquer et corriger les problèmes relatifs aux systèmes de direction et à leurs composants, y compris les pompes et les mécanismes d'entraînement, les cylindres, les réservoirs, les roulements, les joints d'étanchéité et d'autres joints, les boîtiers / les crémaillères / les moteurs de direction, les tringleries, les embouts d'accouplement, les bagues, les guides, les colonnes, les poignées, les joints sphériques, les chevilles d'attelage et les dispositifs de fixation et de montage, en menant des inspections visuelles, des essais et des analyses du rendement et du fonctionnement, et en procédant à diverses vérifications concernant, entre autres, l'odeur, la température, la couleur, l'alignement, les vibrations, le bruit, la corrosion, le type de liquide, la contamination, la pression, les fuites et le débit, au moyen d'outils manuels, électriques et spécialisés et de dispositifs de levage, de réglage et de blocage, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6407.06 Réparer des systèmes de direction et leurs composants, y compris les pompes et les mécanismes d'entraînement, les cylindres, les réservoirs, les roulements, les joints d'étanchéité et d'autres joints, les boîtiers/les crémaillères/les moteurs de direction, les tringleries, les embouts d'accouplement, les bagues, les guides, les colonnes, les poignées, les joints sphériques, les chevilles d'attelage et les dispositifs de fixation et de montage, par le biais de remplacements, de remises en état, de l'alignement ou de travaux d'entretien et au moyen d'outils d'entretien manuels, électriques et spécialisés et de dispositifs de levage, de réglage et de blocage, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6407.07 **Vérifier les réparations effectuées aux systèmes de direction et à leurs composants** en menant des inspections visuelles, des essais et des analyses du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, électriques et spécialisés et des dispositifs de levage, de réglage et de blocage, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6408.0 Réparer Des Châssis Et Des Systèmes De Direction Et De Suspension

Objectif Général De Rendement

Réparer des systèmes de suspension, des châssis et des châssis auxiliaires ainsi que leurs composants en menant des inspections visuelles, en diagnostiquant et en corrigeant les problèmes constatés, en effectuant les réparations nécessaires et en vérifiant les réparations effectuées, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

Compétences

6408.01 Mener une inspection visuelle des systèmes de direction et de suspension, des châssis et de leurs composants en déterminant les types de système et leurs applications, y compris les châssis et les châssis auxiliaires, les bras de réglage, les poutres d'essieux avec section en I, les amortisseurs, les ressorts, les jumelles de ressorts, les mains de ressorts, les stabilisateurs, les bagues, les suspensions pneumatiques, les caissons, les barres antiroulis, les conduits, les tuyaux, les raccords, les jauges, les soupapes, les commandes et les actionneurs, les pompes et les mécanismes d'entraînement, les cylindres, les réservoirs, les roulements, les joints d'étanchéité et d'autres joints, les boîtiers/les crémaillères/les moteurs de direction, les tringleries, les embouts d'accouplement, les guides, les colonnes, les poignées, les joints sphériques, les chevilles d'attelage et les dispositifs de fixation et de montage, et en vérifiant l'existence de composants usés, desserrés, manquants, endommagés ou défectueux, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

6408.02 Diagnostiquer et corriger les problèmes relatifs aux systèmes d'embrayage et à leurs composants, y compris les embrayages primaires, secondaires et centrifuges, les plateaux d'embrayage, les matériaux de friction, les câbles, les tringleries, les mécanismes de déclenchement, les roulements, les ressorts, les volants-moteurs, les arbres primaires (pilotes), les plaques intermédiaires, les mécanismes d'entraînement, les interrupteurs, les relais, les solénoïdes, les capteurs et les dispositifs de fixation et de montage, en menant des inspections visuelles, des essais et des analyses du rendement et du fonctionnement, et en procédant à diverses vérifications concernant, entre autres, l'odeur, la température, la corrosion, la contamination, les vibrations, le bruit, l'alignement, la couleur, le niveau des liquides, la pression, le jeu de garde, les ajustements internes, le glissement, le désenclenchement et le grippage, au moyen d'outils d'entretien manuels, électriques et électroniques, d'outils spécialisés et de dispositifs de levage, de réglage et de blocage, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6408.03 Réparer des systèmes d'embrayage et leurs composants, y compris les embrayages primaires, secondaires et centrifuges, les plateaux d'embrayage, les matériaux de friction, les câbles, les tringleries, les mécanismes de déclenchement, les roulements, les ressorts, les volants-moteurs, les arbres primaires (pilotes), les plaques intermédiaires, les mécanismes d'entraînement, les interrupteurs, les relais, les solénoïdes, les capteurs et les dispositifs de fixation et de montage, par le biais de remplacements, de mises en état ou de travaux d'entretien et au moyen d'outils d'entretien manuels, électriques et électroniques, d'outils spécialisés et de dispositifs de levage, de réglage et de blocage, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6408.04 Vérifier les réparations effectuées aux systèmes d'embrayage et à leurs composants en menant des essais et des analyses du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, électriques et électroniques, des outils spécialisés et des dispositifs de levage, de réglage et de blocage, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6408.05 Diagnostiquer et corriger les problèmes relatifs aux boîtes de vitesse et aux boîtes-ponts manuelles ainsi qu'à leurs composants, y compris les logements, les trains d'engrenages, les carters de chaîne, les essieux moteurs, les synchroniseurs, les différentiels, les mécanismes de changement de vitesse, les prises de force, les commandes du compteur de vitesse, les roulements, les joints, les systèmes de lubrification, l'huile, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les dispositifs de protection des circuits, les faisceaux de câblage et les dispositifs de fixation et de montage, en menant des inspections visuelles, des essais et des analyses du rendement et du fonctionnement, et en procédant à diverses vérifications concernant, entre autres, l'odeur, la température, la corrosion, la contamination, la couleur, les fuites, les vibrations, le bruit, l'usure, l'alignement et le cliquetis des engrenages, au moyen d'outils d'entretien manuels, électriques et électroniques, d'outils spécialisés et de dispositifs de levage, de réglage et de blocage, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6408.06 Réparer des boîtes de vitesse et des boîtes-ponts manuelles ainsi que leurs composants, y compris les logements, les trains d'engrenages, les carters de chaîne, les essieux moteurs, les synchroniseurs, les différentiels, les mécanismes de changement de vitesse, les prises de force, les commandes du compteur de vitesse, les roulements, les joints, les systèmes de lubrification, l'huile, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les dispositifs de protection des circuits, les faisceaux de câblage et les dispositifs de fixation et de montage, par le biais de remplacements, de mises en état ou de travaux d'entretien et au moyen d'outils d'entretien manuels, électriques et électroniques, d'outils spécialisés et de dispositifs de levage, de réglage et de blocage, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6408.07 Vérifier les réparations effectuées aux boîtes de vitesse et aux boîtes-ponts ainsi qu'à leurs composants en menant des inspections visuelles, des essais et des analyses du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, électriques et électroniques, des outils spécialisés et des dispositifs de levage, de réglage et de blocage, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6408.08 Diagnostiquer et corriger les problèmes relatifs aux boîtes de vitesse hydrostatiques et à leurs composants, y compris les logements, les ailettes de refroidissement, les poulies, les courroies, les arbres, les soupapes, les accumulateurs, les mécanismes de changement de vitesse, les roulements, les joints, les filtres, les pompes, les liquides, les conduits, les tuyaux, les raccords, les systèmes de lubrification, les réservoirs, les dispositifs de mise à l'air libre, les actionneurs, les commandes et les dispositifs de fixation et de montage, en menant des inspections visuelles, des essais et des analyses du rendement et du fonctionnement, et en procédant à diverses vérifications concernant, entre autres, l'usure, l'odeur, le niveau d'huile, les fuites, la pression, la contamination, les cassures, la température, la corrosion, le gauchissement, la couleur, les vibrations, le bruit, l'alignement, les dégagements ainsi que le cheminement des conduits et des tuyaux, au moyen d'outils d'entretien manuels et électriques, d'outils spécialisés, d'outils de précision et de dispositifs de levage, de réglage et de blocage, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6408.09 Réparer des boîtes de vitesse hydrostatiques et leurs composants, y compris les logements, les ailettes de refroidissement, les poulies, les courroies, les arbres, les soupapes, les accumulateurs, les mécanismes de changement de vitesse, les roulements, les joints, les filtres, les pompes, les liquides, les conduits, les tuyaux, les raccords, les systèmes de lubrification, les réservoirs, les dispositifs de mise à l'air libre, les actionneurs, les commandes et les dispositifs de fixation et de montage, par le biais de remplacements, de remises en état ou de travaux d'entretien et au moyen d'outils d'entretien manuels et électriques, d'outils spécialisés, d'outils de précision et de dispositifs de levage, de réglage et de blocage, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6408.10 Vérifier les réparations effectuées aux boîtes de vitesse hydrostatiques et à leurs composants en menant des inspections visuelles, des essais et des analyses du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels et électriques, des outils spécialisés, des outils de précision et des dispositifs de levage, de réglage et de blocage, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6409.0 Réparer Des Systèmes De Freinage

Objectif Général De Rendement

Réparer des systèmes de freinage mécanique et hydraulique et leurs composants en menant des inspections visuelles, en diagnostiquant et en corrigeant les problèmes constatés, en effectuant les réparations nécessaires et en vérifiant les réparations effectuées, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

Compétences

6409.01 Mener une inspection visuelle des systèmes de freinage et de leurs composants en déterminant les types de système et leurs applications, y compris les tambours, les matériaux de friction, les câbles, les étriers, les disques, les garnitures, les plateaux, les ressorts, les mécanismes d'ajustement, les tringleries, les tôles de protection, les conduits, les tuyaux, les raccords, les liquides, les pompes, les soupapes, les réservoirs, les lubrifiants, les cylindres, les actionneurs, les avertisseurs, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les dispositifs de protection des circuits, les faisceaux de câblage, les ampoules et les dispositifs de fixation et de montage, et en vérifiant l'existence de composants usés, desserrés, endommagés, défectueux ou manquants, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

6409.02 Diagnostiquer et corriger les problèmes relatifs aux systèmes de freinage mécanique et à leurs composants, y compris les tambours, les matériaux de friction, les câbles, les étriers, les disques, les garnitures, les plateaux, les ressorts, les mécanismes d'ajustement, les tringleries, les axes de chape, les goupilles, les cames, les tôles de protection, les lubrifiants, les avertisseurs, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les dispositifs de protection des circuits, les faisceaux de câblage, les ampoules, les pédales, les poignées, les bras de réglage et les dispositifs de fixation et de montage, en menant des inspections visuelles, des essais et des analyses du rendement et du fonctionnement, et en procédant à diverses vérifications concernant, entre autres, l'usure, la température, la lubrification, la contamination, les dégagements, les vibrations, le bruit, l'alignement, la corrosion, le gauchissement et les cassures, au moyen d'outils d'entretien manuels, électriques et électroniques, d'outils spécialisés, d'outils de précision, de dispositifs de levage, de réglage et de blocage, d'équipement de protection individuelle et de matériel antipollution, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6409.03 Réparer des systèmes de freinage mécanique et leurs composants, y compris les tambours, les matériaux de friction, les câbles, les étriers, les disques, les garnitures, les plateaux, les ressorts, les mécanismes d'ajustement, les tringleries, les axes de chape, les goupilles, les cames, les tôles de protection, les lubrifiants, les avertisseurs, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les dispositifs de protection des circuits, les faisceaux de câblage, les ampoules, les pédales, les poignées, les bras de réglage et les dispositifs de fixation et de montage, par le biais de remplacements, de remises en état, d'ajustements ou de travaux d'entretien et au moyen d'outils d'entretien manuels, électriques et électroniques, d'outils spécialisés, d'outils de précision, de dispositifs de levage, de réglage et de blocage, de matériel de chauffage, de coupage et de soudage, d'équipement de protection individuelle et de matériel antipollution, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6409.04 Vérifier les réparations effectuées aux systèmes de freinage mécanique et à leurs composants en menant des inspections visuelles, des essais et des analyses du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, électriques et électroniques, des outils spécialisés, des outils de précision, des dispositifs de levage, de réglage et de blocage, de l'équipement de protection individuelle et du matériel antipollution, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6409.05 Diagnostiquer et corriger les problèmes relatifs aux systèmes de freinage hydraulique et à leurs composants, y compris les tambours, les matériaux de friction, les étriers, les disques, les garnitures, les plateaux, les ressorts, les lubrifiants, les mécanismes d'ajustement, les tringleries, les pédales, les leviers, les tôles de protection, les conduits, les tuyaux, les raccords, les soupapes, les liquides, les joints, les réservoirs, les pompes hydrauliques, les cylindres, les actionneurs, les avertisseurs, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les dispositifs de protection des circuits, les faisceaux de câblage et les dispositifs de fixation et de montage, en menant des inspections visuelles, des essais et des analyses du rendement et du fonctionnement, et en procédant à diverses vérifications concernant, entre autres, l'usure, les circuits ouverts/les courts-circuits/la masse, la température, la lubrification, les fuites, la contamination, la pression, le débit, la couleur, les dégagements, les vibrations, le bruit, l'alignement, la corrosion, le gauchissement et les cassures, au moyen d'outils d'entretien manuels, électriques et électroniques, d'outils spécialisés, d'outils de précision, de dispositifs de levage, de réglage et de blocage, d'équipement de protection individuelle et de matériel antipollution, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6409.06 Réparer des systèmes de freinage hydraulique et leurs composants, y compris les tambours, les matériaux de friction, les câbles, les étriers, les disques, les garnitures, les plateaux, les ressorts, les mécanismes d'ajustement, les tringleries, les axes de chape, les goupilles, les cames, les tôles de protection, les lubrifiants, les avertisseurs, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les dispositifs de protection des circuits, les faisceaux de câblage, les ampoules, les pédales, les poignées, les bras de réglage et les dispositifs de fixation et de montage, par le biais de remplacements, de remises en état, d'ajustements ou de travaux d'entretien et au moyen d'outils d'entretien manuels, électriques et électroniques, d'outils spécialisés, d'outils de précision, de dispositifs de levage, de réglage et de blocage, de matériel de chauffage, de coupage et de soudage, d'équipement de protection individuelle et de matériel antipollution, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6409.07 Vérifier les réparations effectuées aux systèmes de freinage hydraulique et à leurs composants en menant des inspections visuelles, des essais et des analyses du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, électriques et électroniques, des outils spécialisés, des outils de précision, des dispositifs de levage, de réglage et de blocage, de l'équipement de protection individuelle et du matériel antipollution, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6410.0 Réparer Des Systèmes D'alimentation En Air Comprimé

Objectif Général De Rendement

Réparer des systèmes d'alimentation en air comprimé et leurs composants en menant des inspections visuelles, en diagnostiquant et en corrigeant les problèmes constatés, en effectuant les réparations nécessaires et en vérifiant les réparations effectuées, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

Compétences

6410.01 Mener une inspection visuelle des systèmes d'alimentation en air comprimé et de leurs composants en déterminant les types de système et leurs applications, y compris les compresseurs, les mécanismes d'entraînement, les régulateurs, les systèmes de refroidissement et de lubrification, les filtres à air, les collecteurs d'air, les réservoirs, les conduits, les tuyaux, les raccords, les joints, les soupapes, les jauges, les drains d'évacuation de la vapeur d'eau et les dispositifs de fixation et de montage, et en vérifiant l'existence de composants usés, desserrés, endommagés, manquants, non étanches, obstrués ou défectueux, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

6410.02 Diagnostiquer et corriger les problèmes relatifs aux systèmes d'alimentation en air comprimé et à leurs composants, y compris les compresseurs, les mécanismes d'entraînement, les régulateurs, les systèmes de refroidissement et de lubrification, les filtres à air, les collecteurs d'air, les réservoirs, les conduits, les tuyaux, les raccords, les joints, les soupapes, les jauges, les drains d'évacuation de la vapeur d'eau et les dispositifs de fixation et de montage, en menant des inspections visuelles, des essais et des analyses du rendement et du fonctionnement, et en procédant à diverses vérifications concernant, entre autres, l'usure, la température, la lubrification, les fuites, la contamination, la pression, le débit et la vitesse d'écoulement de l'air, le cheminement des conduits et des tuyaux, la tension et l'état des courroies, les vibrations, le bruit, la corrosion, l'érosion, le gauchissement et les cassures, au moyen d'outils d'entretien manuels, électriques et électroniques, d'outils spécialisés et d'outils de précision, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6410.03 Réparer des systèmes d'alimentation en air comprimé et leurs composants, y compris les compresseurs, les mécanismes d'entraînement, les régulateurs, les systèmes de refroidissement et de lubrification, les filtres à air, les collecteurs d'air, les réservoirs, les conduits, les tuyaux, les raccords, les joints, les soupapes, les jauges, les drains d'évacuation de la vapeur d'eau et les dispositifs de fixation et de montage, par le biais de remplacements, de remises en état, de travaux d'entretien ou de calibrages et au moyen d'outils d'entretien manuels, électriques et électroniques, d'outils spécialisés et d'outils de précision, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6410.04 Vérifier les réparations effectuées aux systèmes d'alimentation en air comprimé, aux systèmes auxiliaires et à leurs composants en menant des inspections visuelles, des essais et des analyses du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, électriques et électroniques, des outils spécialisés et des outils de précision, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6411.0 Réparer Des Systèmes Hydrauliques

Objectif Général De Rendement

Réparer des systèmes hydrauliques à commande mécanique ou électrique et leurs composants en menant des inspections visuelles, en diagnostiquant et en corrigeant les problèmes constatés, en effectuant les réparations nécessaires et en vérifiant les réparations effectuées, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

Compétences

6411.01 Mener une inspection visuelle des systèmes hydrauliques et de leurs composants en déterminant les types de système et leurs applications, y compris les pompes, les soupapes, les actionneurs, les moteurs, les cylindres, les accumulateurs, les réservoirs, les dispositifs de mise à l'air libre, les commandes, les panneaux d'affichage, les grillages, les filtres, les échangeurs de chaleur, les mécanismes d'entraînement, les raccords, les conduits, les tuyaux, l'huile, les roulements, les bagues, les joints d'étanchéité et d'autres joints, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les dispositifs de protection des circuits, les faisceaux de câblage et les dispositifs de fixation et de montage, et en vérifiant l'existence de composants usés, desserrés, endommagés, non étanches, manquants ou défectueux ainsi que le niveau et l'état de l'huile, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

6411.02 Diagnostiquer et corriger les problèmes relatifs aux systèmes hydrauliques et à leurs composants, y compris les pompes, les soupapes, les actionneurs, les moteurs, les cylindres, les accumulateurs, les réservoirs, les dispositifs de mise à l'air libre, les commandes, les panneaux d'affichage, les grillages, les filtres, les échangeurs de chaleur, les mécanismes d'entraînement, les raccords, les conduits, les tuyaux, l'huile, les roulements, les bagues, les joints d'étanchéité et d'autres joints, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les dispositifs de protection des circuits, les faisceaux de câblage et les dispositifs de fixation et de montage, en menant des inspections visuelles, des essais et des analyses du rendement et du fonctionnement, et en procédant à diverses vérifications concernant, entre autres, l'usure, les circuits ouverts/les courts-circuits/la masse, le niveau des liquides, les fuites, l'odeur, la couleur, le gauchissement, la corrosion, la cavitation, la contamination, les cassures, la pression, le débit, le cheminement des conduits et des tuyaux, la température, les vibrations et le bruit, au moyen d'outils d'entretien manuels, électriques et électroniques, d'outils spécialisés, d'outils de précision et de dispositifs de levage, de réglage et de blocage, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6411.03 Réparer des systèmes hydrauliques et leurs composants, y compris les pompes, les soupapes, les actionneurs, les moteurs, les cylindres, les accumulateurs, les réservoirs, les dispositifs de mise à l'air libre, les commandes, les panneaux d'affichage, les grillages, les filtres, les échangeurs de chaleur, les mécanismes d'entraînement, les raccords, les conduits, les tuyaux, l'huile, les roulements, les bagues, les joints d'étanchéité et d'autres joints, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les dispositifs de protection des circuits, les faisceaux de câblage et les dispositifs de fixation et de montage, par le biais de remplacements, de remises en état ou de travaux d'entretien et au moyen d'outils d'entretien manuels, électriques et électroniques, d'outils spécialisés, d'outils de précision et de dispositifs de levage, de réglage et de blocage, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6411.04 Vérifier les réparations effectuées aux systèmes hydrauliques à commande mécanique ou électrique et à leurs composants en menant des inspections visuelles, des essais et des analyses du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, électriques et électroniques, des outils spécialisés, des outils de précision et des dispositifs de levage, de réglage et de blocage, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6412.0 Réparer Des Pneus, Des Roues Et Des Chenilles

Objectif Général De Rendement

Réparer des pneus, des roues et des chenilles ainsi que leurs composants en menant des inspections visuelles, en diagnostiquant et en corrigeant les problèmes constatés, en effectuant les réparations nécessaires et en vérifiant les réparations effectuées, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

Compétences

6412.01 Mener une inspection visuelle des composants de pneus, de roues et de chenilles en déterminant le type et l'application, y compris les pneus, les chenilles, les chambres à air, les flaps, les jantes, les moyeux, les roulements, les bagues, les joints, les barrettes, les guides, les soupapes, les enjoliveurs, les entretoises de jante, le lest et les dispositifs de fixation et de montage, et en vérifiant l'existence de composants usés, désalignés, desserrés, endommagés, manquants, surchauffés ou défectueux, d'arrachements de bande et de fuites, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

6412.02 Diagnostiquer et corriger les problèmes relatifs aux composants de pneus, de roues et de chenilles, y compris les pneus, les chenilles, les chambres à air, les flaps, les jantes, les moyeux, les roulements, les bagues, les joints, les barrettes, les guides, les soupapes, les enjoliveurs, les entretoises de jante, le lest et les dispositifs de fixation et de montage en menant des inspections visuelles, des essais et des analyses du rendement et du fonctionnement, et en procédant à diverses vérifications concernant, entre autres, l'usure, l'alignement, l'assortiment et l'état des pneus, les arrachements de bande, la corrosion, la séparation des courroies, la contamination, la pression, les fuites, la température, les vibrations, le bruit et le gauchissement, au moyen d'outils d'entretien manuels et électriques, d'outils spécialisés, d'outils de précision et de dispositifs de serrage, de levage, de réglage et de blocage, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6412.03 Réparer des composants de pneus, de roues et de chenilles, y compris les pneus, les chenilles, les chambres à air, les flaps, les jantes, les moyeux, les roulements, les bagues, les joints, les barrettes, les guides, les soupapes, les enjoliveurs, les entretoises de jante, le lest et les dispositifs de fixation et de montage, par le biais de remplacements, de remises en état, de travaux d'entretien, d'alignements ou de calibrages et au moyen d'outils d'entretien manuels et électriques, d'outils spécialisés, d'outils de précision, de dispositifs de serrage, d'emplâtres, de chevilles de réparation, d'adhésifs, de lubrifiants et de dispositifs de levage, de réglage et de blocage, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

6412.04 Vérifier les réparations effectuées aux composants de pneus, de roues et de chenilles en menant des inspections visuelles, des essais et des analyses du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels et électriques, des outils spécialisés, des outils de précision et des dispositifs de serrage, de levage, de réglage et de blocage, conformément aux recommandations et aux spécifications du fabricant, aux règlements gouvernementaux sur la sécurité et aux normes admises de l'industrie.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Définitions

Apprenti(e)

- Une personne qui, en vertu d'un contrat d'apprentissage enregistré, reçoit ou doit recevoir une formation dans un métier qui est requise dans le cadre d'un programme d'apprentissage.
- Est titulaire d'un contrat d'apprentissage dans un métier à accréditation obligatoire ou non obligatoire;
- Est assujetti(e) aux ratios compagnon-qui ont été fixés par voie de règlement et/ou recommandés par l'industrie à l'égard de son métier;
- Reste apprenti(e) jusqu'à l'obtention de son certificat d'apprentissage.

LOPMS

Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés (LOPMS)

Certificat d'apprentissage

Certificat délivré à une personne qui a démontré avoir terminé avec succès un programme d'apprentissage en Ontario.

Certificat de qualification

Certificat délivré à une personne qui a terminé un apprentissage ou l'équivalent ET qui a réussi l'examen menant à l'obtention du certificat de qualification.

Compétence

Fait, pour une personne, d'arriver à exécuter, de façon uniforme et sans aide, une tâche en milieu de travail conformément au registre.

Profil de l'analyse des compétences (tableau du PAC)

Tableau qui énonce les exigences de formation d'un métier donné et qui décrit en détail les compétences ou les ensembles de compétences dont l'acquisition doit être démontrée dans le cadre d'un programme d'apprentissage.

Compagnon (compagne)

Personne titulaire d'un certificat de qualification (dans un métier à accréditation obligatoire ou non obligatoire) et/ou personne exerçant en tant que compagnon (compagne) dans un métier à accréditation non obligatoire qui n'est pas titulaire d'un certificat de qualification et qui possède une expérience équivalente dans ce métier.

Compétence obligatoire

Se dit des compétences, des ensembles de compétences ou des objectifs généraux de rendement, dans les zones non ombrées, dont l'acquisition doit être validée pour que l'apprenti(e) puisse terminer le programme.

Compétence facultative

Se dit des compétences, des ensembles de compétences ou des objectifs généraux de rendement, dans les zones ombrées, dont il n'est pas nécessaire que l'acquisition soit validée pour que l'apprenti(e) puisse terminer le programme.

Certificat de qualification temporaire

- On délivre un certificat de qualification temporaire à une personne qui a obtenu un certificat d'apprentissage (dans les métiers à accréditation obligatoire et non obligatoire) dans un programme assorti d'un examen menant au certificat de qualification, pour lequel la personne n'a pas encore passé l'examen en question.
- Le certificat de qualification temporaire a la durée prescrite ou, si aucune durée n'est prescrite, une durée d'un an.
- Dans le cas d'un métier à accréditation obligatoire, ce certificat temporaire permet à son titulaire de continuer à travailler légalement pendant une période maximale de 12 mois, pendant qu'il ou elle se prépare à passer l'examen de certification.
- Les titulaires d'un certificat de qualification temporaire sont assujettis aux ratios qui ont été fixés à l'égard de leur métier.

Ratios

Aux fins du programme d'apprentissage, le ratio est le nombre maximal de compagnons par rapport au nombre d'apprentis. Les ratios ont pour but d'assurer une supervision, une formation et une continuité du travail cohérentes.

Validation

Signature du (de la) parrain (marraine) officiel(le) ou d'un signataire autorisé (p. ex., le (la) formateur(trice)), attestant qu'un(e) apprenti(e) a acquis une compétence.

Compétence

Aptitude ou tâche individuelle décrite dans le registre.

Ensembles de compétences

Groupe ou sélection de compétences individuelles décrites dans le registre.

Validation des ensembles de compétences pour les parrains (marraines)

Liste de tous les ensembles de compétences comportant un espace pour la validation du (de la) parrain (marraine) officiel(le).

Parrain (marraine)

Personne qui a conclu un contrat d'apprentissage enregistré selon lequel elle doit veiller à ce qu'une autre personne reçoive une formation en milieu de travail dans un métier, dans le cadre d'un programme d'apprentissage.

Parrain officiel

Parrain (marraine) signataire du contrat d'apprentissage enregistré ou du contrat d'apprentissage. Pour pouvoir former des apprentis, le (la) parrain (marraine) doit prouver que le lieu de travail compte des compagnons ou des personnes considérées comme telles et dispose des outils, du matériel, des matériaux et des procédés que les représentants de l'industrie ont désignés comme étant essentiels au métier en question.

Formateur(trice)

Une personne qui surveille l'exécution d'une tâche et qui établit les attentes et les pratiques auxquelles l'apprenti(e) doit se conformer en milieu de travail. Pour un métier à accréditation obligatoire, un formateur qualifié est une personne qui détient un certificat de qualification. Dans un métier à accréditation non obligatoire, un formateur est une personne qui est soit titulaire d'un certificat de qualification, d'un certificat d'apprentissage ou d'un certificat équivalent.

Prêt(e) à passer l'examen?

Pour bon nombre de métiers spécialisés en Ontario, vous devez réussir un examen final pour être accrédité(e) dans votre métier. La réussite de l'examen vous donne le droit de vous présenter comme compagnon (compagne) et de recevoir un certificat de qualification dans votre métier.

Voici les deux types d'examens qui permettent d'obtenir une accréditation pour pouvoir exercer un métier en Ontario :

1. Les examens provinciaux (Ontario), qui permettent d'obtenir un certificat de qualification;
2. Les examens Sceau rouge, qui permettent d'obtenir un certificat de qualification portant la mention Sceau rouge interprovinciale.

Vous passerez l'examen du Sceau rouge pour les métiers désignés Sceau rouge en Ontario. Pour accéder au Guide de préparation en vue d'un examen du Sceau rouge, veuillez consulter le site www.sceau-rouge.ca

Guide de préparation à l'examen provincial [Ressources pour l'examen – Métiers spécialisés Ontario](#)

Principaux renseignements à connaître au sujet de l'examen

- Vous disposerez d'**un maximum de quatre heures pour effectuer l'examen.**
- Les mesures d'adaptation doivent être demandées et approuvées avant la programmation de votre examen.
- Si vous terminez l'examen en moins de quatre heures, vous pouvez quitter le centre d'examen.
- Pour chaque question, vous devrez choisir la bonne réponse parmi les quatre choix donnés. L'examen peut compter entre 90 et 150 questions à choix multiples.
- La note de passage est de 70 %.

Marche à suivre pour pouvoir passer l'examen

La marche à suivre pour pouvoir passer l'examen est actuellement présentée en détail sur le site Web de Métiers spécialisés Ontario : [Réservation d'examen – Métiers spécialisés Ontario](#)

N'oubliez pas ces trois principales étapes :

1. Confirmez que vous êtes admissible à l'examen auprès de Métiers spécialisés Ontario;
2. Communiquez avec les Services à la clientèle de Métiers spécialisés Ontario pour acquitter vos frais d'examen;
3. Communiquez avec votre bureau de service local afin de fixer la date de votre examen, qui aura lieu dans son centre d'examen : ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario.

Directives pour consigner un changement de parrain

1. Consignez les renseignements sur votre premier parrain dans le Dossier du (de la) parrain (marraine) n° 1; il s'agit en fait du parrain qui a signé votre premier contrat de formation en apprentissage pour ce métier.
2. Si vous changez de parrain (marraine) avant de terminer ce programme d'apprentissage, veuillez contacter votre bureau de service local immédiatement pour mettre à jour le dossier de votre parrain (marraine).
3. Veuillez-vous assurer de consigner tous les renseignements concernant tout autre parrain officiel en rapport avec votre apprentissage au moyen des dossiers du (de la) parrain (marraine) fournis aux pages suivantes (s'il y a lieu).

Vous devez remplir un formulaire de modification du dossier du (de la) parrain (marraine) chaque fois que vous changez de parrain.

Dossier du (de la) parrain (marraine) n° 1

Renseignements sur le (la) parrain (marraine)	
Nom de l'apprenti(e)	
N° du contrat d'apprentissage	Date (jj/mm/aa)
Nom du (de la) parrain (marraine)	
Adresse	
Téléphone	
Adresse courriel	

Sommaire de la formation	
Date d'embauche	
Date de fin d'emploi	
Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période	
Ensembles de compétences acquis	

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : _____ Date :(jj/mm/aa) _____

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

***Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain (marraine), visitez [Métiers spécialisés Ontario](#) pour y trouver le formulaire**

correspondant.
 Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 2

Renseignements sur le (la) parrain (marraine)	
Nom de l'apprenti(e)	
N° du contrat d'apprentissage	Date (jj/mm/aa)
Nom du (de la) parrain (marraine)	
Adresse	
Téléphone	
Adresse courriel	

Sommaire de la formation	
Date d'embauche	
Date de fin d'emploi	
Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période	
Ensembles de compétences acquis	

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : _____ Date :(jj/mm/aa) _____

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

***Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain**

(marraine), visitez [Métiers spécialisés Ontario](#) pour y trouver le formulaire correspondant.

Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 3

Renseignements sur le (la) parrain (marraine)	
Nom de l'apprenti(e)	
N° du contrat d'apprentissage	Date (jj/mm/aa)
Nom du (de la) parrain (marraine)	
Adresse	
Téléphone	
Adresse courriel	

Sommaire de la formation	
Date d'embauche	
Date de fin d'emploi	
Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période	
Ensembles de compétences acquis	

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : _____ Date : (jj/mm/aa) _____

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

*Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain (marraine), visitez [Métiers spécialisés Ontario](#) pour y trouver le formulaire correspondant.

Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 4

Renseignements sur le (la) parrain (marraine)	
Nom de l'apprenti(e)	
N° du contrat d'apprentissage	Date (jj/mm/aa)
Nom du (de la) parrain (marraine)	
Adresse	
Téléphone	
Adresse courriel	

Sommaire de la formation	
Date d'embauche	
Date de fin d'emploi	
Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période	
Ensembles de compétences acquis	

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : _____ Date :(jj/mm/aa) _____

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

***Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain (marraine), visitez [Métiers spécialisés Ontario](#) pour y trouver le formulaire correspondant.**

Annexe A – Directives relatives à l'attestation de fin d'apprentissage

Une fois que l'apprenti(e) a terminé toute sa formation en classe ainsi que toutes les heures visées de formation en milieu de travail qu'exige le métier, et qu'il ou elle a acquis toutes les compétences obligatoires énoncées dans ce registre :

L'apprenti(e) et le (la) parrain (marraine) remplissent l'attestation de fin d'apprentissage et la validation de l'ensemble de compétences pour le (la) parrain (marraine) figurant aux pages suivantes.

1. Ils signent les formulaires et les soumettent à leur bureau de service local. Pour trouver le bureau le plus près, vérifiez les coordonnées à l'adresse ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario ou communiquez avec *Emploi Ontario* en appelant sans frais le 1-800-387-5656.
2. Pour tous les métiers : Toutes les compétences obligatoires (ou la combinaison indiquée dans les exigences d'achèvement du métier) du registre doivent être validées. Les heures recommandées constituent un objectif de référence. Si le (la) parrain (marraine) termine la formation de l'apprenti(e) avant d'atteindre le nombre d'heures de formation que recommande l'industrie, le personnel du Ministère peut exiger des renseignements supplémentaires sur la formation en milieu de travail de l'apprenti(e). Un exemple de demande serait une lettre du (de la) parrain (marraine) qui confirme que l'apprenti(e) a travaillé pendant un certain temps dans le métier avant l'enregistrement du premier contrat d'apprentissage et qu'il ou elle a ainsi acquis au préalable certaines compétences.

Les apprentis qui soumettent l'attestation de fin d'apprentissage et la documentation pertinente à leur bureau de service local par la poste, par télécopieur ou par courriel (sous forme de document numérisé) ne doivent pas inclure leur registre; ceux qui remettent ce formulaire en personne à leur bureau de service local doivent apporter leur registre avec eux.

Le personnel du Ministère peut communiquer avec l'apprenti(e) ou encore le (la) parrain (marraine) pour leur demander de fournir de plus amples renseignements ou de la documentation supplémentaire après avoir vérifié tous les renseignements contenus dans l'attestation de fin d'apprentissage. Une fois l'attestation de fin d'apprentissage confirmée, le bureau de service local délivrera un certificat d'apprentissage à l'apprenti(e).

Métiers spécialisés Ontario recevra une notification de la fin de l'apprentissage.

- Si l'apprenti(e) a terminé un programme relatif à un **métier à accréditation obligatoire**, Métiers spécialisés Ontario inscrira automatiquement l'apprenti(e) pour un certificat de qualification temporaire afin qu'il ou qu'elle puisse continuer d'exercer légalement son métier pendant un an, tout en se préparant en vue de l'examen de certification.
- Si un(e) apprenti(e) termine son apprentissage dans un **métier à accréditation non obligatoire** et qu'il existe un examen menant à l'obtention d'un certificat de qualification, il ou elle doit réussir l'examen pour recevoir un certificat de qualification de Métiers spécialisés Ontario.

Pour obtenir la permission de fixer la date et l'heure de l'examen après la confirmation de l'apprentissage, vous devez tout d'abord communiquer avec les Services à la clientèle de Métiers spécialisés Ontario au 647-847-3000 ou sans frais au 1-855-299-0028 pour acquitter les frais de l'examen de certification. Après avoir payé vos frais d'examen auprès de Métiers spécialisés Ontario, réservez votre place en communiquant avec votre bureau de service local d'Emploi Ontario.

Annexe B – Attestation de fin d'apprentissage

Veillez remplir les deux côtés de ce formulaire, y compris la validation des ensembles de compétences pour les parrains (marraines) (consulter le verso de ce formulaire). Une fois les deux côtés remplis, soumettez le formulaire à votre bureau de service local (vous obtiendrez les coordonnées à l'adresse ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario ou en appelant Emploi Ontario au 1-800-387-5656).

Renseignements sur l'apprenti(e)	
Nom (en lettres moulées)	
N° d'identification du client délivré par le Ministère	
Numéro(s) de téléphone	

Renseignements sur le (la) parrain (marraine)	
Nom légal	
Adresse	
Numéro(s) de téléphone	
Signataire autorisé du (de la) parrain (marraine) (<i>nom en lettres moulées</i>)	
Adresse courriel	

Renseignements sur le programme	
Nom du métier	
Nombre d'heures requis conformément au contrat d'apprentissage (<i>pour les métiers fondés sur des heures de formation seulement</i>)	
Heures de formation? (<i>documentation jointe</i>)	Oui () Non () Sans objet ()
Formation en classe terminée ou exemptée?	Oui () Non () Sans objet ()

Je confirme par la présente que les renseignements fournis des deux côtés de cette attestation sont véridiques et exacts.

X _____ **X** _____
Signature (apprenti(e)) Date Signature du signataire autorisé du parrain Date

Annexe C – Validation des ensembles de compétences pour les parrains (marraines)

Vous trouverez les numéros et les titres des ensembles de compétences dans la table des matières du registre. En validant chacun des ensembles de compétences présentés dans le tableau ci-dessous, vous confirmez de façon définitive, à titre de parrain (marraine) de l'apprenti(e), qu'il ou elle a démontré sa compétence relativement à toutes les compétences obligatoires que prévoit l'ensemble.

N° de l'ensemble de compétences	Titre de l'ensemble de compétences	Signature du signataire autorisé
6400.0	Se Protéger Et Protéger Les Autres	
6401.0	S'acquitter Des Pratiques Générales Du Métier	
6402.0	Effectuer Des Inspections Prélivraison	
6403.0	Réparer Des Systèmes Électriques	
6404.0	Réparer Des Systèmes De Gestion Du Carburant Des Moteurs	
6405.0	Effectuer La Mise Au Point De Moteurs	
6406.0	Réparer Des Moteurs	
6407.0	Réparer Des Châssis Et Des Systèmes De Direction Et De Suspension	
6408.0	Réparer Des Châssis Et Des Systèmes De Direction Et De Suspension	
6409.0	Réparer Des Systèmes De Freinage	
6410.0	Réparer Des Systèmes D'alimentation En Air Comprimé	
6411.0	Réparer Des Systèmes Hydrauliques	
6412.0	Réparer Des Pneus, Des Roues Et Des Chenilles	

Réservé à l'usage du ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences :

Vérification que le (la) parrain (marraine) est le parrain officiel le plus récent : Oui () Non ()

Documentation d'appui pour les heures effectuées jointe : Oui () Non ()

Achèvement de la formation en classe vérifié : Oui () Non ()

Nom de l'employé(e) _____ Signature _____

Date _____

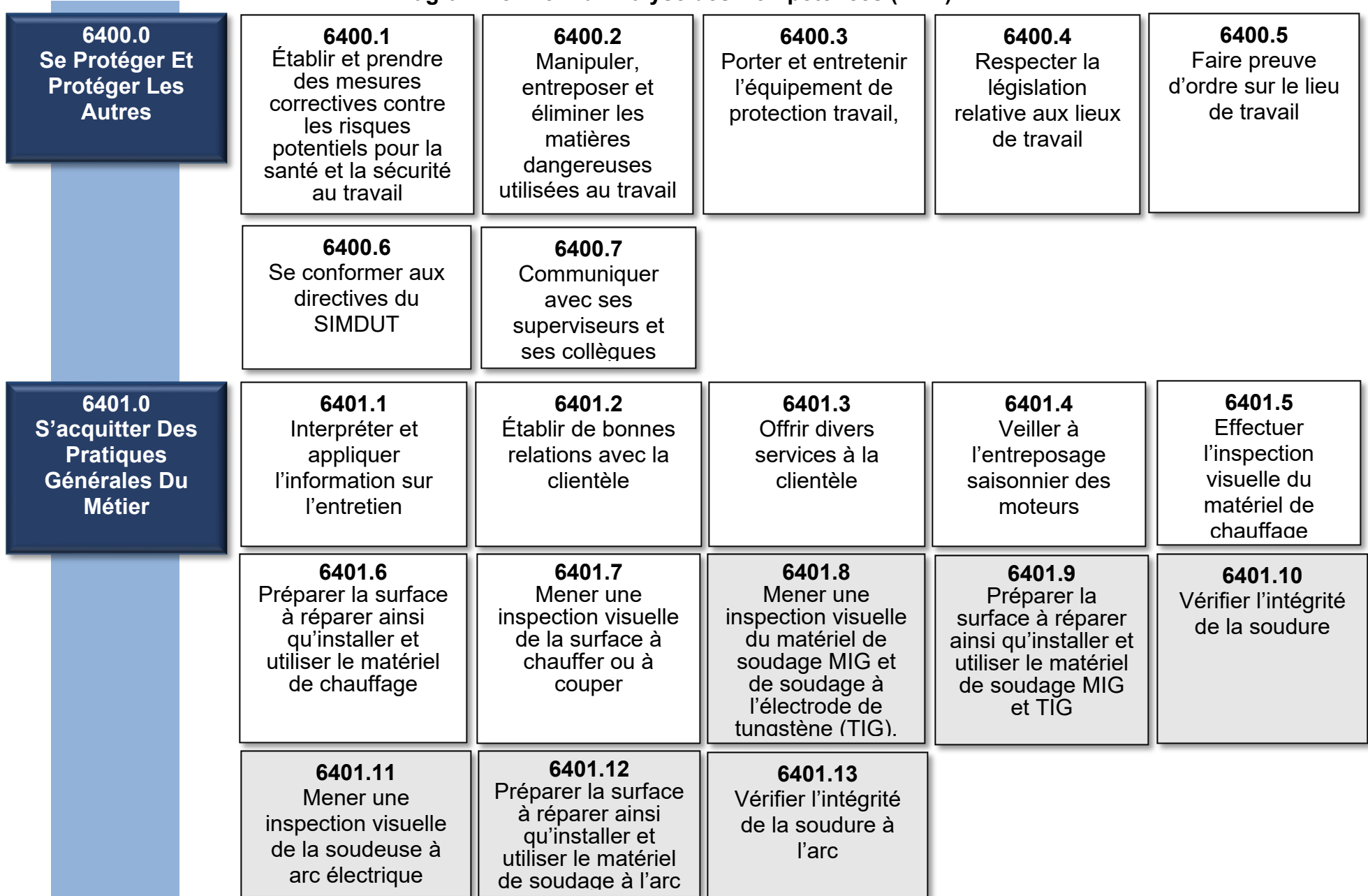
Annexe D – Bureaux de service locaux en Ontario

Pour la liste des bureaux actuels, rendez-vous au :
ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario

Emplacement	Adresse	Emplacement	Adresse
Barrie 705-737-1431	55, prom. Cedar Pointe, bureau 609, Barrie (Ontario) L4N 5R7	Marathon 807-346-1550	52, chemin Peninsula, bureau 103, Marathon (Ontario) P0T 2E0
Belleville 613-968-5558 1-800-953-6885	199, rue Front Nord, Belleville (Ontario) K8P 3B5	Markham 905-513-2695	140, promenade Allstate, bureau 505, Markham (Ontario) L3R 5Y8
Brantford 519-756-5197	505, chemin Park Nord, bureau 201, Brantford (Ontario) N3R 7K8	North Bay 705-495-8515 1-800-236-0744	200, 1 ^{re} avenue Ouest, North Bay (Ontario) P1B 3B9
Chatham 519-354-2766 1-800-214-8284	870, rue Richmond Ouest, 1 ^{er} étage, Chatham (Ontario) N7M 5J5	Ottawa 613-731-7100 1-877-221-1220	Preston Square, 347, rue Preston, bureau 310 Ottawa (Ontario) K1S 3H8
Cornwall 613-938-9702 1-877-668-6604	132, 2 ^e rue Est, bureau 202, Cornwall (Ontario) K6H 1Y4	Owen Sound 519-376-5790 1-800-838-9468	1450, 1 ^{re} avenue Ouest, bureau 100, Owen Sound (Ontario) N4K 6W2
Dryden 807-456-2665 1-800-734-9572	Édifice du gouvernement provincial, 479, rue Government, Dryden (Ontario) P8N 3K9	Peel 905-279-7333 1-800-736-5520	The Emerald Centre, 10, prom. Kingsbridge Garden, bureau 404, Mississauga (Ontario) L5R 3K6
Durham 905-433-0595 1-800-461-4608	78, rue Richmond Ouest, Oshawa (Ontario) L1G 1E1	Pembroke 613-735-3911 1-800-807-0227	615, rue Pembroke Est, Pembroke (Ontario) K8A 3L7
Elliot Lake 1-800-236-8817	50, prom. Hillside Nord, Elliot Lake (Ontario) P5A 1X4	Peterborough 705-745-1918 1-877-433-6555	901, rue Lansdowne Ouest, Peterborough (Ontario) K9J 1Z5
Fort Frances 807-274-8634	922, rue Scott, 2 ^e étage, Fort Frances (Ontario) P9A 1J4	Sarnia 519-542-7705 1-800-363-8453	162 Lochiel street, Suite 101, Sarnia (Ontario) N7T 7W5
Geraldton 807-854-1966	208, av. Beamish Ouest Geraldton (Ontario) P0T 1M0	Sault Ste. Marie 705-945-6815 1-800-236-8817	477, rue Queen Est, 4 ^e étage, Sault Ste. Marie (Ontario) P6A 1Z5
Halton 905-842-5105 1-844-901-5105	700, promenade Dorval, bureau 201, Oakville (Ontario) L6K 3V3	St. Catharines 905-704-2991 1-800-263-4475	Garden City Tower, 301, rue St Paul Est, 10 ^e étage, St Catharines (Ontario) L2R 7R4
Hamilton 905-521-7764 1-800-668-4479	Édifice Ellen Fairclough, 119, rue King Ouest, 8 ^e étage, Hamilton (Ontario) L8P 4Y7	Sudbury 705-564-3030 1-800-603-5999	159, rue Cedar, bureau 506, Sudbury (Ontario) P3E 6A5
Kapuskasing 705-465-5785 705-235-1950	Édifice du gouvernement de l'Ontario, 122, chemin Government Ouest, Kapuskasing (Ontario) P5N 2X8	Thunder Bay 807-346-1550 1-800-439-5493	189, chemin Red River, bureau 103, Thunder Bay (Ontario) P7B 1A2
Kenora 807-468-2879 1-800-734-9572	227 1/2, rue Second Sud, Kenora (Ontario) P9N 1G4	Timmins 705-235-1950 1-877-275-5139	Édifice du gouvernement de l'Ontario, 5520, Route 101 Est, aile B, South Porcupine (Ontario) P0N 1H0
Kingston 613-548-1151 1-866-973-4043	Alliance Business Centre, 299, rue Concession, bureau 201, Kingston (Ontario) K7K 2B9	Toronto-Centre 416-927-7366 1-800-387-5656	2, av. St. Clair Ouest, 11 ^e étage, Toronto (Ontario) M4A 1L5
Kitchener 519-653-5758 1-866-877-0099	4275, rue King Est, Kitchener (Ontario) N2P 2E9	Toronto-Sud 416-326-5800	625, rue Church, 1 ^{er} étage, Toronto (Ontario) M7A 2B5
London 519-675-7788 1-800-265-1050	1200, chemin commissioners Est, bureau 72, London (Ontario) N5Z 4R3	Windsor 519-973-1441	Roundhouse Centre, 3155, avenue Howard, 2 ^e étage, bureau 200, Windsor (Ontario) N8X 4Y8

Profil de l'analyse des compétences : Technicien de petits moteurs 435A
(Tous les ensembles de compétences non ombrés doivent être acquis)

Diagramme Profil d'Analyse des Compétences (PAC)



Profil de l'analyse des compétences : Technicien de petits moteurs 435A
(Tous les ensembles de compétences non ombrés doivent être acquis)

6402.0 Effectuer Des Inspections Prélivraison	6402.1 Réparer Des Systèmes Électriques	6402.2 Mener des inspections visuelles portant sur les systèmes et les composants de l'équipement motorisé	6402.3 Diagnostiquer et corriger les problèmes relatifs aux systèmes et aux composants de l'équipement motorisé	6402.4 Établir des rapports d'inspection prélivraison	6402.5 Appliquer les procédures d'installation et d'inspection prélivraison de l'équipement motorisé
	6402.6 Vérifier l'exactitude des rapports d'inspection prélivraison				
6403.0 Réparer Des Systèmes Électriques	6403.1 Mener des inspections visuelles des systèmes de démarrage	6403.2 Diagnostiquer et corriger les problèmes relatifs aux batteries	6403.3 Entretien et charger des batteries (notamment par survoltage)	6403.4 Diagnostiquer et corriger les problèmes relatifs aux systèmes de démarrage électrique et à leurs composants	6403.5 Réparer des systèmes de démarrage et leurs composants
	6403.6 Vérifier les réparations effectuées aux systèmes de démarrage	6403.7 Diagnostiquer et corriger les problèmes relatifs aux systèmes de charge composants	6403.8 Réparer des systèmes de charge et leurs composants	6403.9 Vérifier les réparations effectuées aux systèmes de charge	6403.10 Diagnostiquer et corriger les problèmes relatifs aux systèmes à commande électrique ou électronique et à leurs composants

Profil de l'analyse des compétences : Technicien de petits moteurs 435A
(Tous les ensembles de compétences non ombrés doivent être acquis)

6404.0
Réparer Des
Systèmes De
Gestion Du
Carburant Des
Moteurs

6403.11
Réparer des systèmes à commande électrique ou électronique

6403.12
Vérifier les réparations effectuées aux systèmes à commande électrique

6403.13
Diagnostiquer et corriger les problèmes relatifs aux systèmes d'allumage électrique

6403.14
Réparer des systèmes d'allumage électrique ou électronique

6403.15
Vérifier les réparations effectuées aux systèmes d'allumage

6404.1
Mener des inspections visuelles des systèmes de gestion mécanique et électronique du carburant des moteurs à essence et de leurs composants

6404.2
Diagnostiquer et corriger les problèmes relatifs aux systèmes de gestion mécanique et électronique du carburant des moteurs à essence et à leurs composants

6404.3
Réparer des systèmes de gestion mécanique et électronique du carburant des moteurs à essence et leurs composants

6404.4
Vérifier les réparations effectuées aux systèmes de gestion du carburant des moteurs à essence et à leurs composants

6404.5
Diagnostiquer et corriger les problèmes relatifs aux systèmes de gestion du carburant des moteurs diesel et à leurs composants

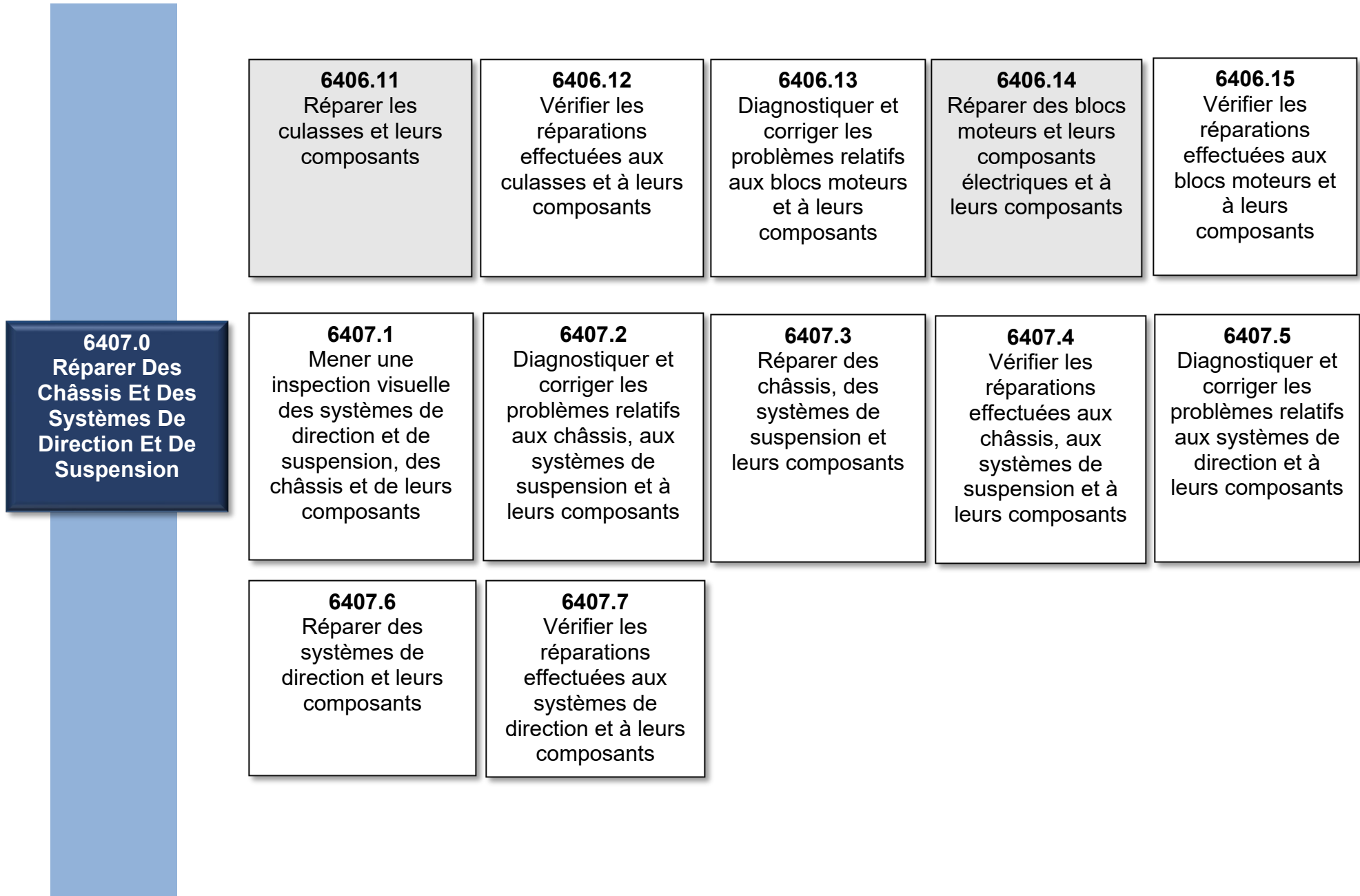
6404.6
Réparer les systèmes de gestion du carburant des moteurs diesel et leurs composants

6404.7
Vérifier les réparations effectuées aux systèmes de gestion du carburant des moteurs diesel et à leurs composants

Profil de l'analyse des compétences : Technicien de petits moteurs 435A
(Tous les ensembles de compétences non ombrés doivent être acquis)

6405.0 Effectuer La Mise Au Point De Moteurs	6405.1 Effectuer la mise au point de moteurs à essence	6405.2 Effectuer la mise au point de moteurs diesel	6405.3 Vérifier la mise au point du moteur		
6406.0 Réparer Des Moteurs	6406.1 Mener une inspection visuelle des systèmes de refroidissement du moteur	6406.2 Diagnostiquer et corriger les problèmes relatifs aux systèmes de refroidissement et à leurs composants	6406.3 Réparer des systèmes de refroidissement et leurs composants	6406.4 Vérifier les réparations effectuées aux systèmes de refroidissement et à leurs composants	6406.5 Mener une inspection visuelle des systèmes de lubrification du moteur
	6406.6 Diagnostiquer et corriger les problèmes relatifs aux systèmes de lubrification du moteur et à leurs composants	6406.7 Réparer des systèmes de lubrification du moteur et leurs composants	6406.8 Vérifier les réparations effectuées aux systèmes de lubrification du moteur et à leurs composants prélivraison	6406.9 Mener une inspection visuelle des culasses et du bloc moteur et de leurs composants prélivraison	6406.10 Diagnostiquer et corriger les problèmes relatifs aux culasses et à leurs composants prélivraison

Profil de l'analyse des compétences : Technicien de petits moteurs 435A
(Tous les ensembles de compétences non ombrés doivent être acquis)



Profil de l'analyse des compétences : Technicien de petits moteurs 435A
(Tous les ensembles de compétences non ombrés doivent être acquis)

6408.0
Réparer Des
Châssis Et Des
Systèmes De
Direction Et De
Suspension

6408.1
Mener une inspection visuelle des systèmes de direction et de suspension, des châssis et de leurs composants

6408.2
Diagnostiquer et corriger les problèmes relatifs aux systèmes d'embrayage et à leurs composants

6408.3
Réparer des systèmes d'embrayage et leurs composants

6408.4
Vérifier les réparations effectuées aux systèmes d'embrayage et à leurs composants

6408.5
Diagnostiquer et corriger les problèmes relatifs aux boîtes de vitesse et aux boîtes-ponts manuelles ainsi qu'à leurs composants

6408.6
Réparer des boîtes de vitesse et des boîtes-ponts manuelles ainsi que leurs composants

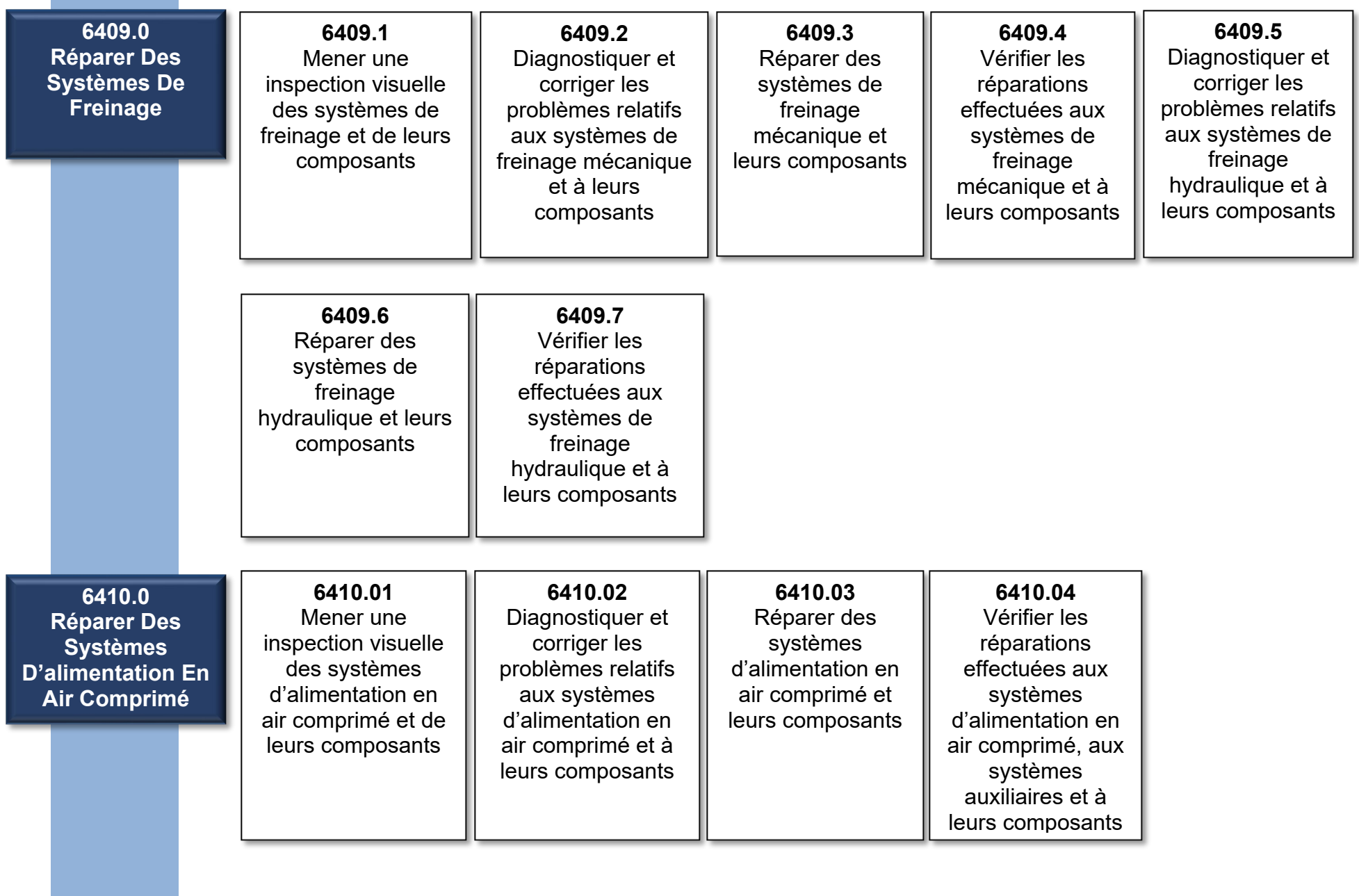
6408.7
Vérifier les réparations effectuées aux boîtes de vitesse et aux boîtes-ponts ainsi qu'à leurs composants

6408.8
Diagnostiquer et corriger les problèmes relatifs aux boîtes de vitesse hydrostatiques et à leurs composants

6408.9
Réparer des boîtes de vitesse hydrostatiques et leurs composants

6408.10
Vérifier les réparations effectuées aux boîtes de vitesse hydrostatiques et à leurs composants

Profil de l'analyse des compétences : Technicien de petits moteurs 435A
(Tous les ensembles de compétences non ombrés doivent être acquis)



Profil de l'analyse des compétences : Technicien de petits moteurs 435A
(Tous les ensembles de compétences non ombrés doivent être acquis)

6411.0
Réparer Des
Systèmes
Hydrauliques

6411.1
Mener une inspection visuelle des systèmes hydrauliques et de leurs composants

6411.2
Diagnostiquer et corriger les problèmes relatifs aux systèmes hydrauliques et à leurs composants

6411.3
Réparer des systèmes hydrauliques et leurs composants

6411.4
Vérifier les réparations effectuées aux systèmes hydrauliques à commande mécanique ou électrique et à leurs composants

6412.0
Réparer Des
Pneus, Des
Roues Et Des
Chenilles

6412.01
Mener une inspection visuelle des composants de pneus, de roues et de chenilles

6412.02
Diagnostiquer et corriger les problèmes relatifs aux composants de pneus, de roues et de chenilles

6412.03
Réparer des composants de pneus, de roues et de chenilles

6412.04
Vérifier les réparations effectuées aux composants de pneus, de roues et de chenilles

Achèvement du programme d'apprentissage

Si votre parrain (marraine) affirme que vous avez acquis les compétences exigées, que vous avez effectué les heures de travail requises et que vous avez terminé tous les niveaux de formation en classe établis pour votre métier :

- ✓ Suivez les instructions fournies dans l'attestation de fin d'apprentissage (Annexe A) du registre.
- ✓ Répondez à toutes les questions du personnel du MTIFDC, et fournissez-lui toute documentation supplémentaire requise.
- ✓ Une fois la fin de l'apprentissage confirmée, le MTIFDC vous délivrera un certificat d'apprentissage et en informera Métiers spécialisés Ontario.

Après votre apprentissage

Si vous exercez un métier pour lequel il existe un examen de certification, Métiers spécialisés Ontario recevra un avis de fin d'apprentissage.

Pour les métiers à accréditation obligatoire, vous recevrez un certificat de qualification temporaire qui vous permettra de travailler légalement pendant une période maximale de 12 mois, jusqu'à ce que vous réussissiez votre examen.

Pour un métier à accréditation non obligatoire, une fois que vous aurez réussi votre examen, vous recevrez un certificat de qualification pour votre métier.

Comment vous préparer pour votre examen

- **Pour acquitter les frais liés à un examen menant à l'obtention d'un certificat de qualification, veuillez communiquer avec les Services à la clientèle de Métiers spécialisés Ontario au : 647-847-3000 ou sans frais au 1-855-299-0028**
- **Pour réserver une place pour votre examen :** Après avoir acquitté les frais, communiquez avec votre bureau de service local pour fixer la date et l'heure de votre examen.
- **Téléchargez le guide de préparation à l'examen de Métiers spécialisés Ontario à l'adresse :**
[Ressources pour l'examen – Métiers spécialisés Ontario](#) et/ou consultez le **guide de préparation à l'examen pour les métiers désignés Sceau rouge :**
sceau-rouge.ca



[Métiers spécialisés Ontario](#)